

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Le Navire - Cauchemar



Quelle étrange histoire que celle de ce bagne maudit !
(Lire, page 3, l'article de Victor Forbin)

Détective-Club ?

Détective est uniquement dévoué à l'intérêt général. DÉTECTIVE-CLUB sera au service de chacun de nos lecteurs.

Nous avons organisé Détective-Club pour permettre à nos amis de participer à la vie du journal. Nous leur offrons de les distraire, de les instruire et de les aider.

Voici les avantages exceptionnels dont bénéficieront les Amis du DÉTECTIVE-CLUB.

1° Une carte-valable pour un an leur sera délivrée. Les titulaires de cette carte bénéficieront d'une réduction de 50% sur le droit d'entrée aux conférences que nous organiserons ultérieurement.

2° Nous indiquerons périodiquement aux Amis de DÉTECTIVE-CLUB les meilleurs ouvrages susceptibles d'entrer dans leur bibliothèque et nous nous chargerons de les leur procurer.

3° Nous serons à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements qu'ils pourront désirer, de quelque ordre que ce soit.

4° Des concours spéciaux seront réservés aux amis de DÉTECTIVE-CLUB, concours qui leur permettront de développer leur qualités de déduction, d'observation et de pénétration.

5° Une rubrique spéciale « La Petite Correspondance » à prix réduit leur sera également réservée.

6° Les Amis de DÉTECTIVE-CLUB bénéficieront d'une réduction de 20% sur le prix des Petites annonces du journal.

7° Nous mettons à l'étude, à leur intention tout un programme de conférence, séances cinématographiques privées, etc. etc.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le grand nombre des réponses reçues nous permet déjà de réduire dans de fortes proportions le sacrifice que les premiers amis de Détective-Club avaient spontanément consenti pour nous permettre de créer en service spécial dont l'organisation est forcément coûteuse et compliquée. Nous pouvons d'ores et déjà ramener à 20 fr. le prix de la carte annuelle des « Amis du Détective-Club », carte donnant droit à tous les avantages que nous avons énumérés.

Pour les abonnés de Détective, le prix de cette carte sera de 15 fr. seulement (cette somme étant perçue comme un supplément à l'abonnement).

Ceux de nos amis, qui nous ont écrit avant le 1^{er} décembre paieront également leur carte 15 fr., même s'ils ne sont pas abonnés, bénéficiant ainsi de la gratuité de l'inscription que nous leur avons promise pour une période de 3 mois (s'ils ne désirent pas retirer leur carte ils bénéficieront jusqu'au 15 avril 1929 des mêmes avantages que les autres Amis du Détective-Club).

AVIS IMPORTANT

Les communications que nous adresserons confidentiellement aux Amis du Détective-Club dans le corps du journal seront rédigées en langage chiffré. Les Amis du Détective-Club auront communication des chiffres lorsqu'ils retireront leur carte. « La Petite Correspondance » entre Amis du Détective-Club pourra être rédigée dans le même langage.

Bientôt

Crimes et Châtiments à travers le monde

Grande enquête par Victor FORBIN avec des documents sensationnels

Jeudi prochain :

LA HALLE AUX REFROIDIS par Paul BRINGUIER

LA LANTERNE SOURDE



M. Glard joue à la manille...

M. Glard, le juge d'instruction à la mode, bien qu'il ne vise pas à l'élégance — jaquette noire, barbe austère — est un fervent de la manille. Quoique, l'affaire de la « Gazette du Franc » ne lui laisse guère de répit (il a passé la journée de Noël à éplucher, dans son cabinet, la comptabilité de Mme Hanau et Cie) il trouve malgré tout, le moyen de faire sa partie, trois jours par semaine, après dîner avec trois vieux habitués, dans un petit café, près de l'Hôtel-de-Ville.

De temps à autre, qu'il gagne ou qu'il perde, il se frotte les mains, joyeusement ; il ne pense plus à la manille, mais à l'« Affaire » et, goguenard, il répète : « Je tiens celui-là !... je le coffrerai demain, ou... bientôt... »

M. Glard, juge souriant et cruel, pense à ses prochaines victimes, qu'il enverra à la Santé...



M. Glard se met en colère...

M. Glard sourit toujours, mais il a des colères subites, son entêtement est légendaire... ses sautes d'humeur l'ont rendu célèbre, avant que de retentissantes instructions ne l'aient mis au premier plan de l'actualité.

On connaît ses démêlés avec le procureur d'Auxerre, alors qu'il était jeune substitut ; un désaccord s'étant élevé entre le procureur et son substitut, celui-ci envoya à la tête de son chef un Code !...

Après quoi, sa carrière étant un peu compromise, M. Glard se fit mettre en congé... et il ne reprit la robe judiciaire que ces dernières années.

M. Glard joue avec l'inculpé, traîtreusement.

Il est doucereux... Il interroge avec bonté... et, puis brusquement, il tonne et pris d'une rage subite, il décerne un mandat de dépôt.

C'est ce qui s'est produit, avec les derniers « coffrés » de la Gazette.



Le cuisinier de M. Gillot.

M. Gillot était bien connu à Montparnasse... Son élégance contrastait avec celle de son actuel « tortionnaire » : il portait un gilet, enrichi de boutons énormes, de couleur vive...

M. Gillot se plaignait beaucoup... de la crise des domestiques. « Impossible, gémissait-il, de trouver un cuisinier ! J'offre cependant deux mille francs par mois... je ne trouve personne... c'est désolant ! »

Les cuisiniers de la Santé coûtent moins cher, et les traditionnels haricots sont fournis gratuitement.



La chirurgie instrument de rédemption

Le dénommé Stanley Trott de Baltimore était atteint de klepto-

manie. Il ne pouvait passer devant un étalage sans avoir l'envie irrésistible d'escamoter quelque chose.

Le Président du Tribunal connaissait cet invétéré récidiviste qui comparait plusieurs fois par mois devant lui, en invoquant toujours la même excuse.

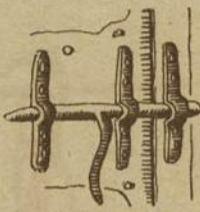
— Si vous ne pouvez vous guérir de votre maladie — car c'est une maladie — je vous garderai une bonne fois pour un nombre respectable d'années !... menaçait-il.

Trott, désespéré s'adressa à un grand docteur, le Dr. Blades qui décrochait d'où venait le mal.

De la glande thyroïde !... Il le fit opérer par un de ses collègues, le Dr. C. L. Seamster, et depuis soixante-douze heures, Stanley Trott n'est plus un voleur.

En même temps qu'on lui enleva la glande thyroïde on lui enleva sa manie de « chaparder ».

Qu'attend-on pour opérer tous les pickpockets arrêtés en flagrant délit ?...



Le revolver a vaincu le poison

Les empoisonnements criminels sont maintenant de plus en plus rares : le revolver a tué le poison.

L'affaire de Montblanc les a remis à l'ordre du jour. Plusieurs personnes ont été empoisonnées dans ce petit village du midi, mais depuis longtemps, la police n'avait pas eu à s'occuper de crimes de ce genre.

En 1826, trente-neuf affaires d'empoisonnement furent jugées aux assises ; en 1836, quarante ; trente seulement en 1860 ; dix-sept en 1871, dix en 1880, sept en 1908, six en 1910 et en 1912 pour tomber à trois dans les années 1926 et 1927.

Sommaire

- Page 3. Le Navire-Cauchemar, par Victor Forbin.
- Page 4. Maisons Tragiques par Fred Essor.
- Page 5. Le Réveillon de la « Mondaine », par Louis Roubaud.
- Page 6. A travers le Monde.
- Pages 7, 8, 9 et 10. MAGIE NOIRE. Grand drame inédit et complet, par André de Lorde et Henri Bauché.
- Page 11. Une monstrueuse araignée humaine. par Roy Pinker.
- Page 12. La Science contre le Crime, par D^r Henri Drouhin. New-York, paradis de la contrebande, par H. Musnik.
- Page 13. Détective - Cinéma. Dans notre bibliothèque, par Roger Gallois.
- Page 14. La Série sanglante (suite), roman policier inédit, par S. S. Van Dyne.

A la poursuite de Mme Weiler.

Mme Weiler est une cliente très recherchée... Beaucoup d'avocats se sont lancés à sa poursuite, voulant plaider cette affaire, qui s'annonce, par ses dessous scandaleux, comme très « parisienne ».

On cite, au Palais, la remarquable « battue », d'ailleurs sans résultat, qu'a tentée M^e Raymond H... pour « avoir » Mme Weiler... Il dépêcha d'urgence, dès qu'il apprit le crime par les journaux, un de ses collaborateurs au greffe du Tribunal civil, pour connaître le nom de l'avocat qui avait plaidé le divorce de Mme Weiler ; il se mit aussitôt en rapport avec lui...

C'était un jeune « maître », fils d'un conseiller à la cour... M^e Raymond H... lui suggéra qu'il était seul qualifié pour défendre une cause pareille et l'autre en était déjà presque convaincu.

Mais M^e de Moro-Giafféri veillait et, très régulièrement choisi par le père de Mme Weiler, il a gardé l'affaire.



C'était l'oncle Joë...

Si vous êtes voleur, si vous possédez une petite nièce déléguée et un grand mouchoir rouge, ne choisissez pas l'épicerie voisine pour en dérober la caisse.

L'autre jour, le nommé Joë Hoffmann, de Los Angeles, avait décidé de commettre un vol. Il noua son grand mouchoir rouge autour de son visage pour le masquer, et, en compagnie des deux bandits qui mirent leur revolver sous le nez de l'épicier voisin, terrifié, et l'emmenèrent dans l'arrière-boutique, il commença à vider le tiroir-caisse dans sa poche.

Entra une petite fille qui venait acheter quelque chose. Elle n'avait que six ans, mais elle savait faire les commissions.

Bonjour, M^{lle} Dames !... fit-elle en entrant, puis voyant cet homme interdit derrière la caisse. — Hello ! Oncle Joë !... Pourquoi as-tu ton mouchoir sur la figure ?...

L'oncle Joë fila sans demander son reste en compagnie de ses deux complices, qui avaient lâché l'épicier.

Mais la police, qui avait interrogé la petite nièce laquelle affirma avec véhémence que c'était bien l'oncle Joë, et qu'elle l'avait bien reconnu — ah ! mais, z'ai de bons yeux, moi ! — n'eut qu'à aller le cueillir chez lui !...



Un juge néo-malthusien

En 1917, M. Otto Kourim, de Cleveland (Etats-Unis), épousa, à l'âge de 20 ans, Miss Helen, qui n'en avait que 18.

En trois ans, les jeunes époux eurent trois enfants.

Mais le père ne gagnait que 24 dollars par semaine, ce qui ne suffit pas pour nourrir une famille.

D'accord avec sa femme, Kourim, demanda le divorce.

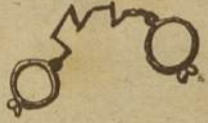
Le juge Harrison W. Ewing prononça un jugement qui fait en ce moment couler beaucoup d'encre en Amérique.

— Vous vous disputez, dit-il, parce que vous avez trop d'enfants... Je vous condamne à n'en plus faire pendant trois ans. Et il refusa le divorce.

Les époux déçus, s'en jurèrent chez eux, mais l'opinion se saisit de cette question et des controver-

ses nombreuses furent soulevées. — Le juge a-t-il le droit de condamner à la chasteté ?... Ou à l'emploi de certains moyens artificiels ? Un tel jugement n'est-il pas contraire à la loi divine (comme le déclare l'archevêque Schrems) et à la nature humaine ?

Et surtout quelle sanction pourrait-on adopter si les époux Kourim s'avaient d'avoir un quatrième bébé malgré l'interdiction du juge ?...



Le Mystérieux avocat (Suite et fin)

Détective a par deux fois, relaté cette étrange histoire que l'on se murmurait à l'oreille dans les sombres couloirs du Palais de Justice.

Certains « bons confrères » d'un jeune avocat qui plaidait devant le tribunal des Pensions de la Seine avaient, insinué que M^e X... n'était inscrit à aucun barreau.

Ces rumeurs parvinrent au Conseil de l'Ordre qui décida de procéder à une enquête.

Las ! pour les « bons confrères » leur confusion est grande. M^e X... est régulièrement inscrit au barreau de Cahors, et le sera bientôt au barreau de Paris. On assure maintenant que c'est à sa jougueuse éloquence — qui avait éjrayé certains ennemis, jaloux de ses succès — que M^e X... doit cette méchante aventure. Quelle belle garantie de son talent !

PASSE-PARTOUT.

UNE Bonne Affaire

DÉTECTIVE

tient à la disposition de ses abonnés une prime magnifique.

Qui ne connaît la célèbre et passionnante collection des « Chefs-d'Œuvre des Romans d'Aventure » ?

Les ouvrages qui la composent, signés des noms les plus connus, les mieux aimés, ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques.

Nos abonnés trouveront, page 15, tous les titres des livres déjà parus dans cette collection. Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ; 3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;

Ils les recevront aussitôt à leur domicile (frais de port à leur charge).

ATTENTION ! Devant l'afflux des abonnements qui, chaque jour, nous parviennent, nous avons décidé de limiter à 5.000 le nombre des premiers abonnés qui pourront bénéficier de notre prime.

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

Jeudi prochain

Nos lecteurs retrouveront nos rubriques habituelles :

Grands Procès, Petites Causes

La vie des grands aventuriers et la suite du

Grand Referendum-Concours de DÉTECTIVE

Quelques collaborateurs de DÉTECTIVE



André de LORDE



Henri TORRÈS



Victor FORBIN

(Studio Lorelle)

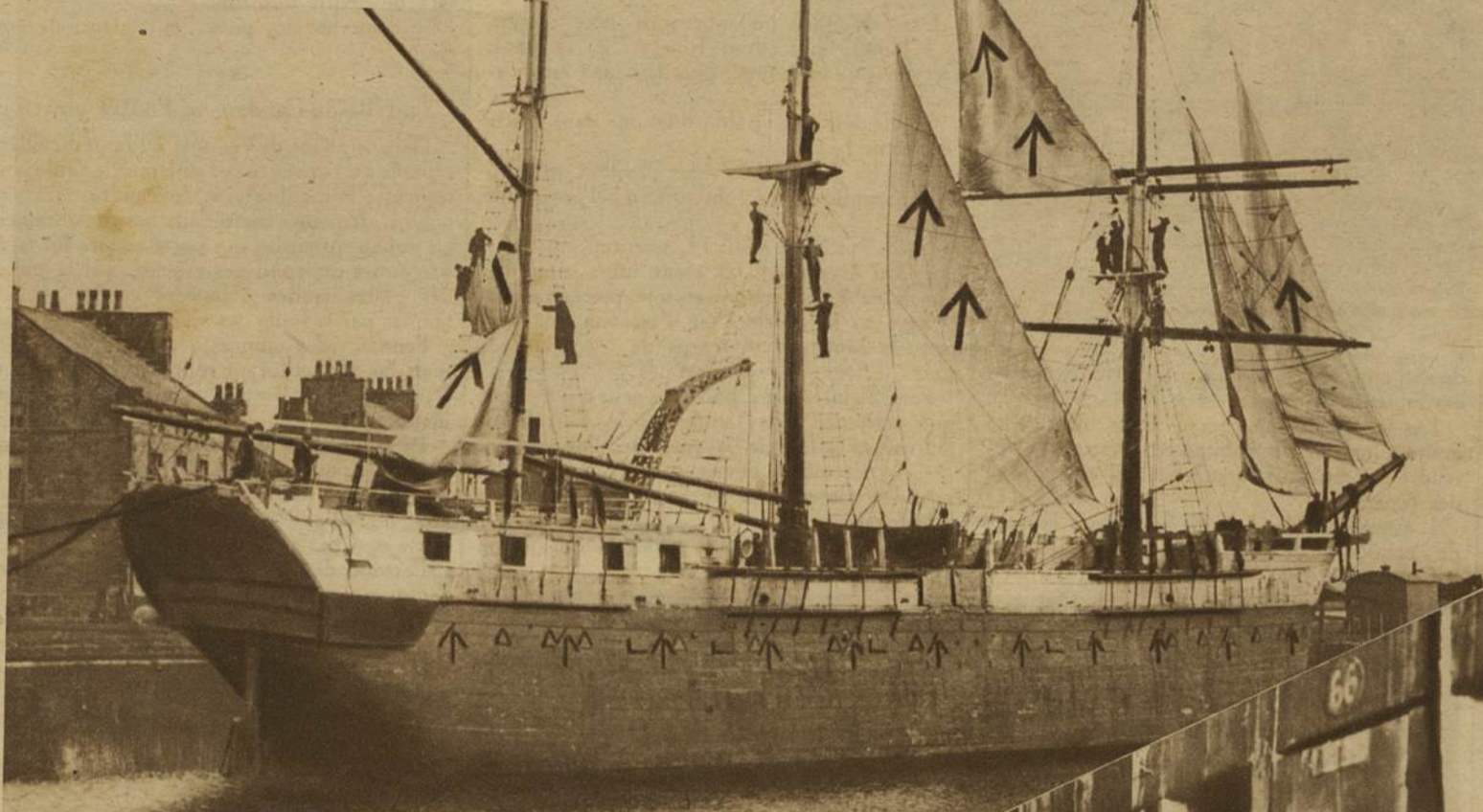
1 Franc
DÉTECTIVE
16 pages

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef

Le navire - cauchemar



Il est permis d'ignorer que, ce terrible mot de *bagne* nous vient de l'italien *bagno*, emprunt que l'on explique de la façon suivante : ce fut dans un établissement de bains publics désaffecté que Constantinople prit l'habitude de loger ses forçats, durant les premières années du XVIII^e siècle.

Le mot, comme la chose, était inconnu de nos ancêtres : l'Etat condamnait les malfaiteurs à ramer sur ses galères. Ce système de punition ne fut abandonné qu'en 1748 : les bâtiments à rames ayant disparu de la marine de guerre, les galériens furent désormais internés dans des locaux dépendant des ports militaires.

Toulon fut le premier à posséder son bagne. Brest eut le sien en 1750. Celui de Rochefort fut créé en 1767. Un quatrième fut installé à Lorient : il ne recevait que des soldats et des marins.

Maintenus par la Révolution, les bagnes eurent une durée relativement éphémère : un siècle. Celui de Lorient fut supprimé en 1830 ; les trois autres, entre 1852 et 1854. Les condamnés y gagnèrent de voir du pays : la Guyane et la Nouvelle-Calédonie leur ouvrirent l'accès de leurs jungles.

L'Angleterre nous avait devancés sur ce terrain : la déportation des condamnés. Dès la fin du XVIII^e siècle, elle se débarrassait de ses *convicts* en les expédiant à ses antipodes.

La déportation en Australie ne fut supprimée qu'en 1841. Dans un intérêt historique et documentaire, Sydney, la capitale de la Nouvelle-Galles-du-Sud, avait conservé l'un des pontons, ou *convict-ships*, qui abritaient les forçats la nuit, après les rudes travaux qu'on leur faisait exécuter à terre durant une journée qui, certes, n'était pas de huit heures !

Il y a quelques années, la presse australienne ouvrit une campagne pour obtenir la destruction de ce souvenir infamant. Ce fut alors qu'intervint une société philanthropique : dans le but de montrer la façon cruelle dont étaient traités jadis les forçats, elle racheta ce navire et en fit une sorte de salle flottante de conférences.

Telle est, sommairement exposée, l'histoire de ce *Success* à bord duquel nous allons faire monter le lecteur. C'est une restauration exacte de cette institution que les galériens anglais appelaient le *hell-ship*, le navire-enfer. Et nous allons voir que le surnom était amplement justifié.

Dès son arrivée au bagne flottant, le convict subissait une première torture : des forgerons lui rivaient aux chevilles une chaîne du poids de vingt kilogrammes. Il la conservait durant deux ans. Après ce terme, s'il avait eu une conduite irréprochable, on remplaçait cette lourde entrave par une *manille* qui ne pesait plus

que dix à douze livres. Mais s'il s'était mal conduit...

S'il s'était mal conduit, la chaîne s'alourdissait d'un boulet qui pesait bel et bien trente-cinq kilogrammes ! Désormais, il ne pouvait plus faire un pas sans soulever à deux mains la pesante sphère sous peine de mesurer le parquet, le nez en avant ! Toute chance d'évasion s'en trouvait éliminée.

Si la peine du *ball* ne suffisait pas à triompher de son indiscipline, les garde-chiourmes avaient à leur disposition, tout un arsenal de châtiments encore plus redoutables et cruels.

C'était d'abord l'*iron-jacket*, ou camisole de fer. Instrument de lente torture, l'appareil consistait en un ceinturon de fer relié par des baguettes rigides à un collier de même métal. Le condamné avait les poignets emprisonnés dans des menottes fixées au ceinturon, et il lui était alors matériellement impossible de ployer son buste ou de baisser sa tête.

N'oubliez pas qu'il traînait en même temps le *ball* attaché à sa chaîne pédestre ! Ainsi accoutré, il ne pouvait plus accomplir le moindre mouvement, tout sommeil lui demeurait interdit. Quand les confrenciers du *Success* nous affirment que l'infortuné devenait fou après dix ou douze jours de ce régime, j'estime que nous pouvons les croire sur parole !

Est-il bien besoin d'ajouter que la schlague régnait à bord du bagne flottant, qu'elle y régnait même à jet continu ? Deux modèles s'offraient au choix des garde-chiourmes. L'un d'eux était un fouet à larges et épaisses lanières ; le second, le tristement célèbre *cat-o-nine-tails* (le chat à neuf queues), ne portait que de minces lanières ; mais des perles de plomb étaient enfilées sur leur extrémité.

Comme les patients étaient fouettés sur la peau nue, leur dos et leurs épaules en conservaient le sanglant souvenir sous forme de sillons qui semblaient faits comme à l'emporte-pièce. Ce supplice valait presque le *knout* à la moscovite ! Je ne crois pas qu'il ait jamais été en usage dans nos bagnes français.

Et, cependant, on le compliquait, à bord du navire-enfer, par ce raffinement : immédiatement après que le condamné avait été détaché de l'espèce de croix de Saint-André, sur laquelle il avait subi la torture, on le plongeait dans une cuve d'eau salée qui brûlait les plaies à vif.

Quand les douceurs que nous venons de décrire n'avaient pas assagi le convict, on le confiait au *tiger's den*.

Ce nom de « cage au tigre » désignait une cellule fermée d'énormes barreaux, et où l'on empilait les « fortes têtes ». Ils s'y trouvaient si étroitement serrés qu'ils devaient rester debout, et sans la possibilité de remuer les bras.

On raconte que cinq convicts, pris d'une rage homicide après avoir passé trente heures dans ce réduit, se déchirèrent

mutuellement à coups de dents. Quand les gardiens se décidèrent à intervenir, deux hommes avaient succombé ; un troisième expira le lendemain ; les deux autres étaient devenus fous...

Mais le supplice le plus redouté des convicts était le « Trou Noir », le *Black Hole*.

On nous le décrit de la façon suivante : une sorte d'armoire tout en hauteur, et où le condamné ne pouvait se tenir qu'accroupi sur ses jarrets, un anneau de fer, placé à cinquante centimètres du parquet, lui emprisonnait les deux mains.

Le misérable ne tardait pas, nous assurent les confrenciers, à hurler de douleur et à demander grâce. Son corps, qu'il ne pouvait plus bouger, pesait sur ses jarrets et provoquait des douleurs intolérables : une tension continue de tout le système nerveux.

Il commençait à implorer la pitié de ses bourreaux après deux heures de cette torture. Mais les règlements lui imposaient un séjour de quarante-huit heures dans l'inférieur *Black Hole*. Quand on en ouvrait enfin la porte, ce n'était plus qu'une informe loque humaine que l'on en sortait.

Si nous acceptons les chiffres recueillis par un historiographe de Sydney, la mortalité, à bord des ces *convict-ships*, était très élevée. Deux pour cent des pensionnaires mouraient dans les trois premiers mois de séjour ; dix pour cent avant la fin de la première année ; dix-neuf pour cent avant celle de la deuxième.

Donnons maintenant quelques explications sur les photographies qui sont reproduites sur cette page. Elles ont été prises à bord du *Success*, alors qu'il était ancré près d'un point de Londres où des milliers de personnes le visitèrent.

J'ai dit qu'il appartient à une société. Elle l'exhibe dans les grandes villes maritimes du monde, et l'on peut dire que ce trois-mâts, construit en 1840, est actuellement l'un des plus vieux voiliers à s'aventurer en plein océan. Venu d'Australie en Europe par ses propres moyens, il vogue en ce moment vers les Etats-Unis.

Ses flancs et ses voiles portent le signe d'infamie : la pointe de flèche que l'on peignait sur les vêtements des galériens. Pendant les périodes d'exhibition, les membres de l'équipage font office de figurants : les visiteurs peuvent croire, sans grands frais d'imagination, qu'ils se trouvent à bord d'un « bateau-enfer » de l'époque.

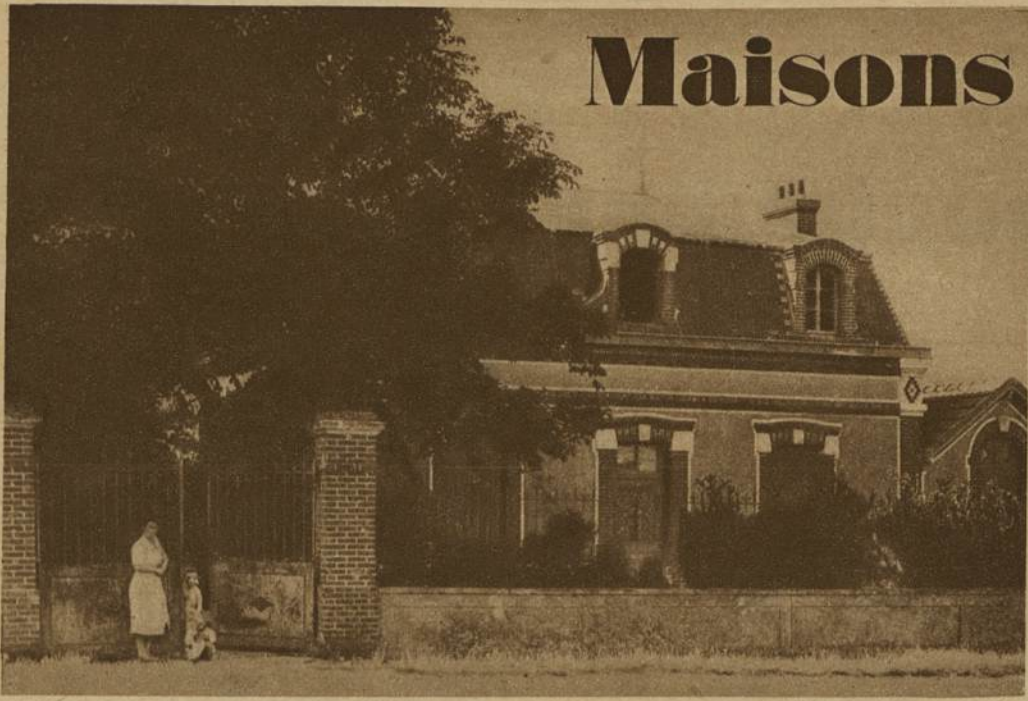
Verrons-nous un jour le *Success* s'amarrer à un quai de Paris ?... Grand dommage que ses mâts ne puissent s'incliner devant l'arche d'un pont, comme le fait la cheminée d'un vulgaire remorqueur !

Victor FORBIN.



En haut, « Success », le dernier bagne flottant ; Au milieu, les cellules des convicts ; En bas, la reconstitution d'un des plus atroces châtiments corporels.

Maisons tragiques



La Maison de Landru à Gambais, avec ses actuels locataires.



Quelles traces pourpres, de quelles ombres tragiques, de quel lourd silence, n'ont-elles pas hanté nos plus fiévreux cauchemars, ces maisons où un être a osé donner la mort.

Elles se dressent, chargées des reflets hallucinants d'assassins aux doigts crispés et de sanglantes victimes, et nous ne pouvons les voir dans notre imagination, qu'au cœur d'une nuit troublée perpétuellement par les fantômes.

Ah ! saurions-nous y demeurer, sans bientôt être nous-mêmes la proie d'une noire folie ?

Pourtant, l'oubli passe aussi sur ces murs témoins des drames, et après un temps, le geste fatal, perdu au fond des mémoires, ne marque plus de son invincible stigmatisme les pierres qui semblent se taire enfin.

D'autres hommes, entièrement à leur activité, habitent les maisons de crimes, et la vie paraît reprendre ses droits.

Mais, à des signes obscurs, on découvre que la mort, elle, n'oublie jamais.

L'appartement Bessarabo, ou le secret des maisons bourgeoises.

Le square La Bruyère est un îlot de silence, à deux pas de Montmartre, la colline des plaisirs bruyants.

Et quel hautain îlot : les façades grises, les concierges réservées, les escaliers où de profonds tapis obligent les pas eux-mêmes à se taire, entourent d'un fossé les grandes traditions morales.

Pourtant, on a tué, dans une de ces maisons, où, seuls, semblent régner le calme et le souci d'une vie sans écart — on a tué et provoqué le plus tapageux des procès.

Mais on oublie ou on feint d'oublier aujourd'hui le geste fou ; on ne veut plus en entendre parler ; on désire rester dans la quiétude où on est rentré.

Partout la consigne absolue du silence sur le souvenir sanglant.

Mais, *Détective* ne connaît pas d'obstacles, et il sait franchir les remparts les plus solides : pour nous, qui voulions savoir, la voix du meurtre a parlé.

Le rideau que nous avons entr'ouvert nous a révélé un bel appartement dont les vastes pièces n'ont rien, au premier abord, de très troublant : l'ordre du cœur et de l'esprit paraît devoir correspondre à l'ordre des choses.

Certes, il y avait là d'autres meubles, d'autres tableaux, d'autres objets ; mais la même atmosphère solennelle et froide devait exister, la même rigidité, le même ennui. Ah ! que dans ces chambres un peu trop grandes, l'imagination de la singulière madame Bessarabo doit avoir erré... C'est un poison bien subtil que verse cette morne correction dans la richesse.

Et, aujourd'hui encore, c'est un poison bien subtil que verse l'appartement du square La Bruyère. Qu'importe si le décor a changé ; dans une maison comme celle-ci, ce sont les murs qui comptent et le volume des pièces.

On a beau se taire, et vouloir faire taire... on a beau chasser ceux qui réveillent le passé... Le souvenir du crime est là, dans cette tristesse qui se montre partout, le souvenir qui pèse de tout son poids sur le silence...

Le souvenir qui pèse sur les souples voitures de luxe dans le square, sur ces phrases glacées, pareilles à des défenses, sur ces ombres qui s'en vont lentement.

Le souvenir qui est un brouillard pénétrant et qui fait trembler derrière les masques. Une femme riche, une femme de cette honorable maison a tué — et secrètement, on en a honte... on en a peur.

...

Les bureaux de Mestorino ou les vestiges mystérieux dans les ruines.

Rue Saint-Augustin, au cœur de Paris, en plein centre des affaires, le coup du triboulet mortel que Mestorino porta sur le crâne

de son ami Truphème n'a pas arrêté la marche vertigineuse du travail.

Les locaux du bijoutier devenus libres, une grande maison de commerce, désireuse d'étendre ses bureaux, reprit le bail et ordonna des réparations.

L'ascenseur glisse lentement dans la cage de l'escalier où le cadavre fut traîné avec peine. Cinquième étage : plâtres déchirés, parquets



La foule devant l'immeuble de Mestorino, le jour de la reconstitution du crime.

arrachés, parois en ruines, chocs des marteaux et des pioches, portes et fenêtres enlevées... partout les ouvriers sont à la tâche... On veut effacer les traces du meurtre et laisser circuler le grand air...

Mais le bruit des outils a d'étranges résonances, et des ombres traînent encore dans ces pièces trop petites. On dirait que malgré les baies sans obstacles, l'air du ciel, pourtant tout proche, se refuse à pénétrer.

Au bout d'un instant, une singulière oppression vous coupe le souffle ; on voudrait écarter les murs, et entre ces parois semblables à des tenailles, on a peur de s'approcher des gens ; on comprend presque le geste homicide, parce qu'on se sent soi-même tout près d'actes dont rien ne saurait donner une explication.

On essaye de marcher, mais à cette place que remplissait autrefois les meubles, aujourd'hui dispersés par les ventes publiques, on ne trouve pas le vide que l'on cherche.

Soudain, un "tic-tac" qu'on n'avait pas entendu jusqu'alors, vous fait sursauter : la pendule qui a marqué l'heure du crime continue, seul vestige de l'ancien mobilier, à compter les minutes du souvenir.

Et l'on voit aussitôt la cheminée de marbre contre laquelle s'est écroulé le corps qui allait mourir, lorsqu'un morceau de coton aurait mis fin à son rôle.

Au-dessus, prise dans le mur, une grande glace : de quel rictus était-elle barrée, l'image que découvrit Mestorino une fois sa besogne terminée — en se relevant ?

Quelque part, de l'eau coule, au robinet où le bijoutier sanglant lava ses mains de tueur d'homme, les ouvriers paisibles lavent leurs mains de tueurs de fantômes.

Et bientôt, tandis que les machines à écrire seront au travail, seul le sourire des dactylos se reflétera dans la glace...

La cuisine de Dervaux ou l'Hôtel du Cadran Rouge.

Le quartier de la Villette a de merveilleuses profondeurs ; les rues s'enchevêtrent et les lumières se font plus rares ; des silhouettes inquiétantes surgissent et disparaissent dans l'ombre.

Une voie plus obscure encore, semble-t-il, que les autres. De rares passants. C'est la rue Mathis.

Dans la nuit, un minuscule hôtel surgit, "L'Hôtel du Cadran Rouge" : en face, Dervaux tua sa femme, puis la coupa en morceaux.

Quelle étrange prédestination dans cette rencontre !

Mais on a démolé le vieux pavillon qu'habitait le couple, et on a construit un bel immeuble neuf.

Neuf... pas tout à fait ! L'essentiel subsiste... — On a employé les vieux murs, nous dit une aimable concierge, et une pièce n'a pas changé : la cuisine où l'assassin fit trois paquets sanglants du corps de son épouse... c'est la loge où nous sommes...

Paisible intérieur d'honnêtes gens qui mènent une existence sans fantômes ; le mari lit le journal, et la femme bavarde avec une voisine.

— Voici même l'évier sur lequel Dervaux posa le cadavre pour accomplir son travail de boucher !

C'est dit d'une voix si triomphante, que je demande :

Chaque fois, je me dis : Ah ! le salaud !

... Et voilà...

— Alors, vous vous plaisez ici ?

— Bien sûr !

La réplique est lancée avec éclat : on sent que la brave dame est toute fière de son domicile, et que sa bonne conscience l'empêche d'avoir des cauchemars.

La gloire de l'évier est plus puissante que tous les fantômes...

En sortant, je jette un coup d'œil sur le terrain vague qui formait, derrière le pavillon Dervaux, la cour où se dresse encore le hangar de la camionnette sanglante, et où l'assassin prit le gravier qui devait lui servir à lester les sacs de débris humains.

— Beau terrain, pour bâtir ! lance la concierge.

...

La villa de Landru ou l'autre cimetière

Dans la plaine de Gambais, à l'écart du village, séparée du cimetière par une prairie seulement, se dresse la lugubre villa de Landru.

Une demeure triste dans son délabrement, au milieu du jardin qui porte encore les traces profondes des sondages exécutés par la police, des plates-bandes défoncées et des arbustes abimés par la foule des visiteurs.

Pendant des années, la villa resta vide, mais les scellés furent rompus, et les pèlerins, fracturant les portes, envahirent les lieux historiques.

Le marbre de la cheminée n'existe presque plus... les portes et les fenêtres sont taillées... partout, des pierres et des briques manquent aux murailles... Les amateurs de souvenirs ne se sont pas gênés.

Partout des signatures et des inscriptions sadiques.

Un "Douanier Rousseau" a même laissé une petite fresque représentant Landru dans une petite barque avec une de ses fiancées sur un étrange étang imaginaire...

Il n'y a pas moyen ici d'oublier les crimes ! tout en parle.

Actuellement, la maison est louée par une famille d'ouvriers.

La femme me fait faire avec simplicité le tour du domaine :

— Voici le hangar... Voici la cave... Voici l'illustre cuisine... Ici, un cadavre... Là, deux autres... Là...

Toute la série des meurtres est évoquée.

— Cela ne vous poursuit pas, madame ?

— Mais non, monsieur, l'habitude...

Un bambin est venu s'accrocher aux jupes de sa maman.

— Regardez, mon petit garçon : il a vu le jour ici, et il ne s'en porte pas plus mal.

Et l'enfant, l'être de la première naissance après tant de crimes, l'enfant sourit...

— On a dit, madame, que vous aviez organisé ici un véritable musée Landru...

— Oui, je sais... Un journaliste l'a raconté... Vous voyez que c'est faux...

...D'ailleurs, nous allons bientôt quitter...

— Ah ! qui vous remplacera ?

— Les propriétaires, des Parisiens qui vont retaper tout l'immeuble...

Ainsi, bientôt, la villa tragique servira d'abri aux rêves de toute une existence de travail : le repos dans la paix des champs.

— Vient-il encore beaucoup de visiteurs ?

— Oui, beaucoup...

Est-ce là l'explication du calme de cette femme : le souvenir du monstre, arraché à l'existence réelle par la légende, ne saurait plus toucher.

Il y a quelque chose d'inattaquable et de dédaigneux dans la villa de Gambais : un lointain et secret mystère.

Mais, tandis que là-bas, autour de l'église, les morts reposent dans la paix éternelle, ici, la vie se venge : l'enfant s'amuse sur une plate-bande, et fait son jouet du limon de cet autre cimetière dont Landru fut le dieu noir.

Fred ESSOR.

— Cela ne vous fait rien de vivre ici ?

— Mais non ! Pourquoi cela me ferait-il quelque chose... Oh ! je sais bien qu'il y a plusieurs personnes dans le voisinage qui n'aiment pas venir dans cette pièce... Mais moi, je ne crois pas aux revenants... !

— Vous oubliez ?...

— Je ne pourrais pas... Figurez-vous qu'il m'arrive encore souvent des lettres pour Dervaux et des catalogues pour sa femme...



La robe de la femme de Dervaux sur le mur de la maison tragique.



NOÛ !
Où m'a conduit mon métier de reporter ?
Je suis ici dans une chambrée. Il y a des lits, des tables, des chaises, çà et là quelques encrriers sans porte-plume et quelques porte-plume sans encrier.

Et une foule d'hommes, assis ou debout, qui parlent dans la fumée, qui discutent sur le manillon ou, accusent avec force une série d'atouts.

Mon métier m'a conduit, en cette fin d'année 1928, dans la grande salle de la « Permanence » de la Police Judiciaire, 36, Quai des Orfèvres, à Paris.

Par contenance — car je suis engagé à titre d'inspecteur — je m'intéresse à une partie de cartes.

Aucun de ces hommes n'a la tête de l'emploi. Ni les moustaches noires, ni l'accent roulé, selon les bonnes traditions. Ce sont plutôt des employés, des bureaucrates. Quelques jeunes affectent l'allure sportive.

De temps à autre, la porte s'ouvre : un secrétaire lance d'une voix robuste :

— Guyon, Lozaret, Robert, « en tenue » !

Il n'y a pas de tenue.

Mais Guyon, Robert et Lozaret cueillent leur pardessus et leur chapeau au porte-manteau et disparaissent ; la partie de manille est démantibulée, un amateur remplace le quatrième défaillant.

— Tu as fait « réveillon » ?

Un collègue obligeant m'interroge et me prend sous sa protection.

— Je n'ai pas fait « réveillon » pour la Noël, mais peut-être en aurai-je l'occasion pour la nuit du 31 décembre...

— Parce que tu es de service avec moi ! Tu peux te la boucler pour les vertes-claires et le potage bisque !

Mais je lui inspire quelque pitié, il est déjà mon ancien et je peux compter sur lui pour me débrouiller...

Il sourit et mystérieux, se penche à mon oreille.

— Il y a peut-être une combine !

— ... ?

— Tu dois avoir un smok ?

— Un smoking ?

— Yes !

— Oui, j'ai un smoking.

— Fais lui donner un coup de fer. Je vais parler de toi à Martin, le brigadier de la « Mondaine ».

Précisément, le 31 décembre, le brigadier-chef de la Permanence me mande devant son bureau qui tient du comptoir de banque et du tribunal.

— Vous avez un smoking ? Montez au troisième étage, vous suivrez le couloir à gauche, c'est la septième ou huitième porte à droite. Vous demanderez à l'agent la « Brigade spéciale » la « Mondaine ».

Là-haut, c'est un bureau poussiéreux. Quelques tables noires et, jusqu'au plafond, des casiers débordant de dossiers ; la Brigade possède des archives à elle : le vice et la misère d'une ville, consignés en d'impassibles rapports.

Il n'y a en ce moment, dans cette pièce, qu'un bureaucrate à manches de lustrine et trois inspecteurs. L'un d'eux m'accueille et se nomme :

— Chalavin...

Il m'explique en deux mots notre mission : une surveillance dans un restaurant de nuit. Mon ancien a tenu sa promesse. Je réveillonnerai pour la Saint-Sylvestre aux frais de la P. J. !

Aux environs de la place Blanche, malgré quelques arrestations récentes le trafic de la cocaïne et de l'héroïne continue.

— Tu ne t'es jamais occupé de la « camé » ?



(photos Détective)

Le Réveillon de la « Mondaine »

— Non je suis nouveau...

Plusieurs gradés s'en occupent. La stratégie de l'affaire ne nous regarde pas. Nous jouons simplement un rôle tactique, dans les strictes limites d'un secteur désigné : le petit établissement connu sous ce nom : « Le Sansonnet ».

A minuit, je suis exact.

Chalavin m'attend devant la bouche du métro. Il est correct. Son pardessus ouvert laisse entrevoir un plastron immaculé, une cravate noire « papillon ».

Il m'inspecte d'un coup d'œil. Ma tenue aussi le satisfait.

— C'est à deux pas. Prends garde à tes « vernis ».

Nous avons traversé avec précaution la rue boueuse ; un chasseur vert à boutons d'or nous a guidés jusqu'au vestiaire, le maître d'hôtel nous a installés, le sommelier nous a tendu la carte des vins, l'orchestre déjà nous assourdit.

— Deux chartreuses ! commande mon compagnon.

Mais le jour du réveillon, il n'est plus servi, après minuit que des soupers... ou tout au moins du champagne. Nous choisissons sur la carte la marque la plus abordable et tout de suite, la difficulté principale de notre mission m'apparaît.

Nous sommes bien dans la salle, mais nous ne serons jamais dans l'ambiance !

Chalavin de la Brigade Mondaine est plus brigadier que mondain, son « élégance » professionnelle ne peut faire illusion, sa ladrerie nécessaire — car les crédits lui sont chichement mesurés — n'est pas compatible avec la prodigalité usuelle aux habitués du lieu.

Certes, nous ne sommes pas les seuls à ne pas « être ici pour nous amuser ». Parmi ces hommes et ces femmes qui dansent, qui chantent, ou qui rient, il en est qui sont payés pour danser, pour chanter, et pour rire.

Sans être averti, on les reconnaît... Mais on nous reconnaît aussi.

Nous voici comme intimidés et honteux de notre mensonge devant le seau de métal d'où émerge un goulot cravaté de blanc.

C'est le meilleur marché : Cent quarante-cinq francs !

Faudra-t-il payer aussi l'assiette de biscuits, le plat de viandes froides, auxquels nous nous gardons de toucher ?

Nous n'userons pas du sac de petites balles en ouate colorée que le chasseur a déposé devant nous, pour mitrailler les autres convives. Nous ne viderons pas nos verres, qu'un sommelier trop vigilant remplit aussitôt... et nous regarderons de temps à autre, dans notre portefeuille, deux photographies numérotées :

A. 242 607 Gassouniaz (Vittia) Polonaise, vingt-quatre ans.

A. 107.281 Cassetti (Marius Robert) dit Robert, trente ans, Français.

On connaît leur adresse, leur domicile, Chalavin a déjà pu voir les personnages et « repérer » leur physionomie. On sait leur trafic, et ils n'ignorent pas eux-mêmes que nous sommes au courant « de leurs agissements ».

Mais il faut les prendre sur le fait.

La justice — dans les affaires de droit commun tout au moins — ne se contente pas de présomptions.

Vittia et M. Robert opèrent au « Sansonnet ».

Qui nous a prévenus ? Nos chefs. Comment-ont-ils été renseignés ? Ce n'est pas notre affaire.

Nous sommes ici pour mettre la main sur cette Gassouniaz et sur ce Cassetti, au moment précis où ils livreront la drogue à l'un de leurs clients.

Il ne faut pas songer, une minute, à être nous-mêmes ces clients et à provoquer le oélit. Il y a là sans doute une impossibilité morale ; nous ne pouvons être provocateurs ; et une impossibilité matérielle : les indifférents eux-mêmes nous ont identifiés !



On a distribué tout à l'heure des bâtons de folie à plumet de papier, des casques de pompier en carton. Il y en a pour toutes les tables, sauf la nôtre. Le gérant a bien compris que nous ne sommes pas ici pour rire... et que nous n'avons pas le pourboire facile.

Même le musicien qui récolte les billets de dix francs dans une serviette blanche pliée sur une assiette a feint discrètement de nous oublier...

C'est humiliant.

Une jeune personne, un peu grise, nous a attaqués de quelques boulettes de coton vert ; ses compagnons lui ont fait cesser le jeu ; nous avons entendu des chuchotements. Elle nous observe depuis, à la dérobée, comme des bêtes curieuses !

Mais alors que faisons-nous ici ?

Surveillons-nous le « Sansonnet ». Ou n'est-ce pas plutôt le « Sansonnet » tout entier qui nous surveille ?

A côté de nous, l'on soupe : de belles huîtres vertes sur un lit de glace pilée, des rondelles de pain bis délicieusement beurrées, puis un poulet doré à demi enseveli dans un fin gravier de gelée blonde....

Leur fier « Magnum », dans l'immense seau, ressemble à une grosse pièce d'artillerie... et notre bouteille, qui nage maintenant dans la glace fondue n'est qu'un petit canon de campagne désaffecté....

Des garçons tournent autour de nous. On cherche des tables pour les nouveaux venus, on fait mine de croire que nous avons appelé pour demander notre vestiaire.

— Bois lentement, ordonne Chalavin, nous resterons ici jusqu'à la fermeture !...

Chalavin avait raison. Notre supplice a pris fin sur le coup de trois heures du matin, d'une façon tout inattendue : pour moi du moins.

Un monsieur s'est avancé vers nous...

Un monsieur en smoking, attaché à l'établissement et que j'avais vu aller et venir parmi les tables, donner des ordres aux garçons ; le gérant peut-être ou son lieutenant...

Il s'est incliné et, presque à l'oreille, il nous a glissé cette invitation :

— Vous pouvez venir....

— Où ?

— Au lavabo.

Nous l'avons suivi jusqu'à la porte des salles de toilette où nous aperçûmes deux hommes, dont l'un, M. Robert lui-même, était en train de revisser rapidement le pommeau d'écaillé de sa canne.

Chalavin lui arracha des mains cette pièce à conviction. La canne évidée contenait 400 grammes d'héroïne ; une petite fortune de trente mille francs.

Cassetti (Marius-Robert) n'opposa point de résistance. Son client, M. B... de nationalité belge, fut invité à nous suivre et Vittia Gassouniaz fut arrêtée le soir même dans un établissement voisin par d'autres agents.

Ainsi nous avons réussi notre opération, précisément parce que nous n'étions pas parvenus à conserver l'incognito. M. Robert nous avait trop repérés, il nous savait trop « brûlés » pour nous croire capables d'agir... Mais il avait compté sans la délation !

Le lendemain l'ancien de la Permanence m'a donné une bonne tape sur l'épaule :

— Eh bien, tu l'as eu ton réveillon !

Puis il a agité devant moi une petite feuille verte.

— Pour qui c'est... çà ?

C'était un bon à mon nom. Une prime de dix-huit francs pour ma première arrestation.

Louis ROUBAUD.





Comment Tchang Kai Tchek, dictateur chinois paya 1 million de dollars pour délivrer sa femme.

Changai, janvier 1929.

Un proverbe chinois dit

— Qu'est-ce que c'est qu'un soldat ? Un ancien brigand. Qu'est-ce que c'est qu'un brigand ? Un ancien soldat.

Les innombrables armées des grands et petits potentats qui se disputaient, il n'y a pas longtemps encore, le pouvoir en Chine, étaient composées de mercenaires qui vivaient de rapines et de pillages.

Depuis que la guerre civile est terminée — ou presque — plusieurs millions de ces soldats ont été licenciés. Ils continuent de piller. Et leurs généraux trafiquent de l'opium. Les journaux publient de temps en temps leurs retentissants exploits. Mais il en est un dont aucun journal en Chine n'a encore parlé ; car il a mis en cause l'autorité et le prestige du nouveau gouvernement nationaliste, de son armée et de son chef — le général Tchang Kai Tchek.

Comme tous les généraux chinois, Tchang est un homme extrêmement riche. Il est en plus, président de la République.

Une bande de ses anciens soldats congédiés, décida qu'il pourrait bien leur bailler une partie de sa fortune.

Ils achetèrent une automobile exactement pareille à celle du Président et surveillèrent étroitement sa femme.

Il y a quelques semaines, Mme Tchang Kai Tchek alla visiter une amie dans une clinique de Changhai. Elle donna l'ordre à son chauffeur de revenir la chercher un peu plus tard. Les espions de la bande téléphonèrent immédiatement à leur garage et la limousine jumelle arriva quelques minutes après à la porte de la clinique.

Les bandits jouaient gros jeu. Ils avaient pris des mesures pour retarder l'arrivée de la voiture du Président, mais leurs chances semblaient très faibles. Ils furent favorisés par le hasard. Mme Tchang Kai Tchek sortit 25 minutes après. Sans regarder le chauffeur qui portait le même uniforme que le sien elle sauta dans l'automobile.

Quelques minutes après elle était en dehors de la ville. Deux bandits sautèrent dans la voiture et très poliment lui déclarèrent qu'elle était leur prisonnière et qu'elle resterait entre leurs mains jusqu'à ce que le président eut payé la rançon.

Ils l'amenerent au bord du fleuve et un canot la transporta dans une île d'où elle attendit la réponse de son époux.

Un des bandits alla la chercher personnellement au palais du Président.

Tchang Kai Tchek lui demanda s'il ne craignait pas pour sa vie. L'autre lui répliqua que le Président devait craindre plutôt pour la vie de sa femme car elle serait exécutée si lui ne revenait pas indemne.

Le chef du gouvernement nationaliste comprit, paya 1 million de dollars chinois et fit étouffer l'affaire.

L'Ange de Jéhovah ne garde que les purs.

Vienne, janvier 1929.

La mort mystérieuse du commerçant viennois Schlesinger, défraya toutes les conversations.

Schlesinger appartenait à une secte religieuse appelée « La communauté de l'Ange de Jéhovah ». Tombé malade, il y a quelques jours, il refusa de s'adresser aux médecins. Sa femme fit venir le chef de la secte « le frère Mill », qui se dit être d'origine anglaise et un descendant du philosophe célèbre Stuart Mill.

Le frère Mill récita les psaumes d'usage et fit un massage au malade.

Pendant ce massage, Schlesinger mourut d'une embolie.

Sa femme manifesta un calme stupéfiant et déclara que « Stegfried Schlesinger maintenant libéré des tourments de la vie terrestre, était bien heureux ».

Comme elle montrait des signes de maladie mentale, on l'a mise dans une clinique en observation.

Le prédicateur Mill a été interrogé par la police. Il a déclaré que son traitement aurait certainement guéri Schlesinger, si celui-ci avait vécu « d'après la loi ».

Aux journalistes, il révéla que sa secte compte de nombreux adhérents en Suisse et en France.

On martyrise encore les enfants en Mongolie. Voici quelques hideuses victimes de ces coutumes barbares, qui seront vendues à des cirques internationaux.



Un étudiant de Baltimore, Pedro Dana, convaincu d'avoir tatoué ses initiales sur la poitrine de sa fiancée, Mario O. Thomas, vient d'être condamné à un an de prison. Les lettres, hautes de quatre centimètres environ et gravées au canif, apparaissaient encore sur sa poitrine, lorsque la jeune fille comparut devant le tribunal.

Page 14

Le plus passionnant
Le plus extraordinaire
des romans policiers

Nouvelles Sans-Fil

Meurtrières à 14 ans

Leningrad, 1^{er} janvier 1929.

Le 6 novembre la milice (police) soviétique a découvert sous les combles de la maison n° 62, sur le canal Obvodny, le cadavre d'une petite fille, Anna Ioukova, âgée de 14 ans. L'instruction établit que Anna avait formé avec ses amies Pavlova et Ivanova, élèves de la même école qu'elle, et un petit camarade nommé Lenski, une « bande de vengeurs ».

Les jeunes bandits avaient signé entre eux un contrat d'après lequel ils s'engageaient à entreprendre une série de cambriolages et de meurtres. Pour signer le document, ils trempèrent leurs plumes dans leur sang. La trahison devait être punie de mort.

Ils choisirent pour première victime, le fils d'un petit commerçant, Grigory, âgé de 16 ans.

Au dernier moment, Lenski et Ioukova renoncèrent à prendre part à l'assassinat.

Les deux autres jeunes filles décidèrent alors de la mettre à mort. Elles l'invitèrent dans la maison de Pavlova en l'absence de ses parents. Quand elle y arriva, la petite Pavlova se précipita sur Ioukova et lui serra la gorge pour l'étrangler, pendant que Ivanova lui tenait les mains.

Voyant qu'elles ne pouvaient pas la tuer de cette façon, Ivanova prit, sur l'ordre de Pavlova, un chandelier et frappa leur malheureuse victime plusieurs fois sur la tête.

Pavlova empoigna un couteau et lui coupa la gorge. Non contentes de tout cela, les deux petits monstres apportèrent de la cuisine un fer à repasser et brisèrent le crâne à leur amie.

Elles portèrent ensuite le petit cadavre dans le grenier, ayant l'intention de le couper en morceaux le lendemain et de le jeter dans le canal Obvodny.

Les précoces meurtrières s'emparèrent des vêtements de leur victime.

La poésie s'en va : Othello est maintenant épicier.

Berlin, 1^{er} janvier 1929.

Originaire de Walkowski (Lituanie), Matskabutski a 33 ans. C'est un modeste petit commerçant juif, orthodoxe, chaste et naïf.

Il voulut tenter la fortune à Berlin. Il loua un petit magasin d'épicerie, à Karlstrasse. Ses affaires allaient bien mais il commit l'imprudence d'épouser, en mai 1927, une jeune berlinoise qui lui apporta 8.000 marks de dot.

Son bonheur fut grand mais de courte durée. Matskabutski s'aperçut très vite que la rougeur des lèvres et le joli teint qui l'avaient séduit étaient artificiels, que sa jeune épouse se servait du rouge et de la poudre, qu'elle portait des robes courtes, des bas de soie et avait un goût prononcé pour la danse.

Elle le laissait souvent seul dans sa boutique. Matskabutski devint jaloux, terriblement jaloux.

Des scènes constantes amenèrent la jeune femme à quitter son époux trop jaloux. Elle alla se réfugier chez sa mère. Matskabutski l'attendit un soir au coin d'une rue, et tira sur celle qu'il adorait...

Arrêté, il dut être transporté quelques jours après dans une maison d'aliénés.

Il guérit pourtant et vint déclarer en pleurant à ses juges qu'il aimait toujours sa femme et ne demandait pas mieux qu'elle revint chez lui.

Mais les juges, s'ils ne doutèrent pas de la sincérité du juif, doutèrent de la constance de ses résolutions et le condamnèrent à deux ans de prison.

Il était amoureux d'une sirène

Dantzig, janvier 1929.

Un jeune étudiant, Emmanuel Martens, avait joué beaucoup l'été dernier au cercle du Casino de Zoppot, près de Dantzig.

Un jour il gagna près de deux cents mille francs. Mais cette chance inattendue ne lui porta pas bonheur.

Il montra très vite des signes de déséquilibre mental. Il eut des hallucinations. Un jour, il raconta à ses amis qu'il avait rencontré, sur la plage, une belle sirène et qu'il en était tombé amoureux. Depuis il ne parlait plus que de revoir son amie disparue.

Il voulait aller la retrouver au fond de la mer.

Effrayé, ses amis lui dirent qu'il avait probablement pris pour une sirène la belle Anita Kucharsky fille d'une riche industriel de Dantzig, Mertens il n'en voulait pas démordre. Anita lui plaisait, mais elle ne valait pas la sirène.

Pourtant, quand Anita tomba brusquement malade et quand les médecins se furent prononcés pour la transfusion du sang, Mertens s'offrit pour cette opération.

Les jeunes gens devinrent amis. Mais la folie s'empara complètement du cerveau du pauvre étudiant.

A la fin d'août dernier tous les deux disparurent. La mer rendit quelques jours plus tard leurs corps enlacés.

Il y a quinze jours, le 3 décembre, un notaire de Dantzig a transmis à un sculpteur une lettre qu'il avait l'ordre de conserver jusqu'à cette date.

C'était une commande de statue, qui devrait représenter une sirène et son amant se jetant dans la mer.

Elle était accompagnée de deux lettres : l'une, de Mertens, proposait 60 mille francs au statuaire.

Un billet d'Anita disait que son fiancé était un fou, mais qu'elle l'aimait trop pour ne pas le suivre dans la mort.

Un millionnaire morphinomane disparait

Vienne, janvier 1929.

La disparition subite du D. Julius Koritschoner une des figures les plus curieuses de la société viennoise, est vivement commentée dans tous les salons de la ville.

Koritschoner servit pendant la guerre dans le département industriel du ministère de la guerre. Grâce à ses relations commerciales il fut bientôt placé, bien que n'étant que simple lieutenant de réserve à la tête des industries de guerre.

Après la guerre, il dirigea une grande firme métallurgique et fonda lui-même la célèbre société « Montana » qui absorba un grand nombre d'entreprises minières autrichiennes.

Koritschoner était très répandu dans les milieux mondains et de théâtre.

Koritschoner se maria et divorça trois fois depuis la guerre.

Toutes ses unions étaient malheureuses car il avait une passion terrible qui éloignait vite les femmes : Koritschoner était morphinomane. Sa troisième femme, qui avait pour l'épouser, divorcé avec l'écrivain viennois Ernst Weiss, voulut le sauver...

Ils partirent ensemble en Afrique du Sud. Mais ce voyage fut fatal pour la fortune de l'homme d'affaires. Il perdit en Afrique plusieurs millions dans de mauvaises spéculations.

Rentré à Vienne, il devint l'ami et le conseiller de la célèbre actrice Maria Orska, du Kammerspiele de Vienne.

Mais déjà le poison avait repris ses droits : Koritschoner prisait et se piquait de plus en plus.

Il en vint même à entrer en relations d'affaires avec une bande de trafiquants de stupefiants et il était sous le coup de poursuites, quand il disparut.

Son avocat et Maria Orska reçurent de lui des lettres, leur annonçant son intention de se suicider. Mais avant-hier encore des personnes dignes de foi ont déclaré l'avoir vu à Budapest.



Il y a trop de malfaiteurs à New-York. La municipalité vient d'acheter ce garage pour le transformer en prison.



ACTE PREMIER.

En Afrique, à Louango. Une maison coloniale en planches. A droite et à gauche, portes. Au fond une large fenêtre ouverte sur un paysage tropical. Meubles de bois blanc et d'osier.

A la tombée du jour, après le dîner. Quand le rideau se lève, Madeleine, une jeune femme en robe blanche légère, prépare des boissons fraîches. Deux hommes sont là avec elle, en costumes blancs. L'un est debout, l'autre est assis dans un fauteuil d'osier.

LORBIER Dans cet horrible pays, on n'a jamais faim. HÉBERT On a trop soif, n'est-ce pas, Lorbier ? LORBIER Dame : avec cette chaleur... HÉBERT Peut-être buvez-vous un peu trop ? MADELEINE Voici des boissons fraîches. Aussi fraîches que possible... Ici, à Louango, ce n'est pas commode de se procurer de la glace.

LORBIER Puisqu'il faut s'en passer, passons-nous-en... et remplaçons la glace défaillante par l'alcool présent.

MADELEINE Vous en voulez ? HÉBERT à LORBIER Vous avez tort. Tout à l'heure, au dîner, vous n'avez pas pu manger.

LORBIER L'alcool est un aliment. HÉBERT Ce n'est peut-être pas l'avis de votre foie. LORBIER

J'ai pris l'habitude, depuis que je suis dans l'administration coloniale, de ne jamais demander leur avis à mes inférieurs hiérarchiques.

HÉBERT Parfois, je pense que nos organes sont des êtres vivants, personnels, des sortes d'individus, qui sont à la fois nos esclaves et nos maîtres. Nous leur envoyons un tas de choses — liquides ou solides — qui ne leur plaisent pas toujours. Comme vous, si on vous envoyait d'en haut, du sable, du plâtre, de la sciure de bois ou du vitriol...

LORBIER Ou du lait à la fleur d'oranger. HÉBERT Que feriez-vous à leur place ? LORBIER Je les... rejetterais.

HÉBERT Mais lorsqu'ils ne peuvent pas, ils se vengent, en criant à leur manière... C'est-à-dire en vous faisant crier de douleur.

LORBIER (prenant une bouteille d'alcool) Vous permettez, Madame ? MADELEINE

Oui. Car n'étant ni votre femme ni votre sœur, je n'ai aucun titre à vous l'interdire. LORBIER (versant de l'alcool dans le verre préparé pour lui)

Vous l'interdisez à votre mari ? MADELEINE Je n'ai pas besoin de le faire : il est plus raisonnable que vous.

LORBIER Ah ! les terrasses des cafés, à Paris, ou même en Algérie. Souvenir charmant ! Quelle sale idée ai-je eue de m'amouracher des colonies, quand j'étais jeune.

HÉBERT On dit ça quand on y est. Mais dès qu'on revient en France, on n'a plus qu'un désir : retourner aux Colonies. Vous voyez, moi... qui en somme suis indépendant...

LORBIER Vous avez de la chance ! HÉBERT (continuant) ...j'y reviens toujours, toujours. Le soleil me manque. Le soleil ! Pas seulement ça, mais tout... les choses, les hommes...

LORBIER Drôle de goût ! Moi, les noirs me dégoûtent. MADELEINE (à Hébert) Mais vous, cher ami, ce n'est pas tout à fait la même chose. Vous n'êtes pas lié à un poste, administratif ou commercial. Vous voyagez partout, vous avez vu le monde entier. Vous avez exploré des contrées inconnues.

LORBIER Il n'en reste plus guère... MADELEINE Et vous changez à votre gré de ciel et de climat. C'est vrai.

MADELEINE Tandis que nous, nous sommes attachés — comme la chèvre à un piquet — à notre exploitation forestière.

LORBIER Ce n'est pas toujours rigolo. Mais c'est encore moins embêtant que d'être fonctionnaire.

MAGIE NOIRE

Drame en deux actes de MM. André de LORDE et Henri BAUCHE

Au Docteur Toulouse, affectueusement

PERSONNAGES :

Madeleine MENARD. Directeur d'exploitation forestière. Maurice MENARD. Sorcier mulâtre. BAHAMA. Administrateur colonial. LORBIER. Explorateur. Jacques HÉBERT. Directeur de l'hôpital de Libreville. Le Docteur STAIRN.



lage pendant qu'ils y sont accroupis pour la palabre...

MADELEINE Oh ! HÉBERT La manière forte... LORBIER Les Anglais ne s'en privent pas dans l'Inde et autre part. Mais dans nos colonies françaises ce n'est pas la mode. Dommage ! MAURICE

Ce n'est pas tant qu'ils refusent de travailler, mais ils travaillent très mal. Et puis je ne sais comment dire, c'est un esprit général de surexcitation, comme si le village entier était devenu fou...

HÉBERT Vous avez une explication à cela ? MAURICE Je crois que quelqu'un d'entre eux en est la cause

LORBIER (interrompant) Bahama ? MAURICE Oui. LORBIER Quelle sale bête ! HÉBERT

C'est une créature étrange ! Bahama, dans le dialecte du pays cela signifie le Maître de la Mort. LORBIER (riant) Ah ! Ah !

MADELEINE Cet homme me fait peur... LORBIER Vous n'allez pas avoir peur d'une pareille vermine ! HÉBERT (à Maurice)

Vous pensez que c'est lui qui met sens dessus dessous les villages noirs ? MAURICE

Cela me semble vraisemblable. HÉBERT Ce sont des choses qui arrivent... Ce n'est pas la première fois qu'une population indigène serait remuée par les sortilèges d'un être de cette sorte.

Je l'ai rencontré plusieurs fois, du côté de la rivière. Il m'a fait une fâcheuse impression... MADELEINE

C'est un sorcier... LORBIER Un sale sorcier, rien de plus ! MAURICE

Si, quelque chose de plus (A Hébert). D'abord ce n'est pas un noir. Vous l'avez vu, c'est un mulâtre, un métis, fils de quelque Européen et d'une femme Bambara...

MADELEINE Il devrait être interdit aux blancs de... (Elle s'arrête). MAURICE

C'est bien mon avis. Ce croisement de races donne d'habitude des produits détestables... Or, cet homme, non seulement c'est autre chose — par le sang — qu'un sorcier noir, mais c'est quelqu'un qui ne manque pas d'instruction. Je crois même qu'il est infiniment plus instruit qu'il ne veut le dire.

HÉBERT Il a été en Europe ? MAURICE

Je le crois. Bien qu'il prétende le contraire. Il semble connaître bien des choses de chez nous ; il parle un français absolument correct et quoiqu'il ne fasse pas étalage de son savoir, il est bien certain qu'il en possède, car jamais il ne dit une sottise, jamais il ne commet de ces erreurs, particularités aux ignorants... Et sur des matières qu'il devrait ignorer absolument, son silence même me semble cacher des connaissances étendues.

HÉBERT Il y a longtemps qu'il est ici ? MAURICE

Je ne sais pas. Il est probable qu'il doit y être depuis assez longtemps. On ne le voit que depuis peu. Mais déjà quelque temps avant qu'on eût pris garde à sa présence, les noirs avaient commencé à s'agiter.

LORBIER Comme des singes dans une cage, quand on les excite ! HÉBERT

En somme, à votre avis, c'est un individu dangereux. MAURICE

Personnellement, en lui-même, non. Mais là où il est... parmi ces pauvres sauvages, oui. Il peut s'entendre avec eux, puisqu'il a du sang nègre ; il les domine, à cause de son sang européen, et de son instruction.

MADELEINE Et puis il y a aussi la magie... MAURICE

Ça aussi, certainement. LORBIER

Quelle bêtise !



MADELEINE C'est possible. Mais, quoi qu'il en soit, le climat est si pénible dans ce terrible Gabon... Certainement il nous faudra bientôt aller nous reposer en France, ou bien nous deviendrions fous ! Et quelle peine nous avons avec ces noirs ! Regardez... Aussitôt après dîner, Maurice est obligé de courir au village commander les porteurs pour le lendemain...

HÉBERT En effet, c'est très pénible. Mais vous pouvez vous dire — vos affaires marchant bien — que vous n'en avez plus pour bien longtemps à travailler...

MADELEINE Heureusement. J'ai voulu accompagner Maurice ici. Mais croyez qu'il m'est atrocement pénible de rester éloignée de mes enfants, de mes parents, de mon pays.

LORBIER Enfants, parents... je n'ai pas tout ça, moi. Mais je regrette passionnément le pays.

HÉBERT Amour de la patrie ? LORBIER

Oui, Montparnasse... La Rotonde... Le Dôme... Ah !

MADELEINE (à Hébert) Vous ne trouvez pas que Maurice a l'air très fatigué, depuis quelque temps ? HÉBERT

Oui, certainement. MADELEINE Il travaille trop. Sa santé en souffre. Il est surmené, véritablement surmené. Et puis il a des ennuis avec ses nègres, en ce moment... (Un temps) Comme le soir tombe vite dans ce pays ! (Elle appelle) Dwala !

LORBIER Sale pays ! Pays de damnation ! (Entre un domestique noir) MADELEINE

Apportez la lampe. (Le domestique sort) LORBIER

Dans ce pays, il y a si peu d'êtres humains... de blancs ! Il n'est habité que par des animaux et par des nègres. C'est pour cela que je dis que c'est un pays damné.

MADELEINE Vous dites bien. Ce pays est habité aussi par des démons. Il y en aurait dans la forêt... HÉBERT

Des démons ? LORBIER (riant) On ne les voit pas... MADELEINE

Mais on les devine, on les sent, on les entend parfois. LORBIER

Quelle blague ! (Un chant étrange monte au loin, un chant curieusement modulé qui donne l'impression de quelque chose d'inhumain. Tous écoutent en silence. Le domestique noir pendant ce temps est entré, apportant sa lampe. Il a regardé dans la direction d'où venait ce chant en marquant une certaine crainte. Puis il est sorti après avoir un instant tremblé de tous ses membres, sans que cela ait été vu des blancs) HÉBERT (quand le chant s'est arrêté)

Des démons... Pourquoi pas ? Nous savons si peu de choses ! MADELEINE

Vous croyez à cela, vous ? LORBIER

Mais non, il n'y croit pas. HÉBERT

Pourtant !... Aux temps du Moyen Age, si quelque alchimiste avait découvert l'électricité et certaines de ses applications, on l'aurait brûlé comme sorcier. Aujourd'hui, sans anathème et sans bâcher, c'est le contraire, et c'est pareil... On repousse avec mépris tout ce qui n'est pas mécanique, chimie ou physique. Mais, il y a autre chose... (Gravement) Certainement il y a autre chose... Nous avons peut-être été trop loin dans la voie de l'explication scientifique de tous les phénomènes, quels qu'ils soient. Il est possible que nous soyons obligés, un jour, de revenir en arrière. Nous ne voyons pas tout... Pourquoi n'y aurait-il pas des êtres invisibles ?... Tant de choses — que pourtant nous ne voyons pas — existent nous en sommes sûrs... Tenez, j'ai vu quelque chose d'extraordinaire... Ce n'était pas ici, en Afrique, mais dans un pays très civilisé, ou du moins qui prétend l'être : aux Etats-Unis, à Jackson-ville. Une jeune fille que je connaissais, appartenant à l'une des meilleures familles du pays, tombe subitement malade... Une maladie étrange, sans souffrance, une sorte de langueur, comme si la vie, lentement, se retirait d'elle. Les médecins

n'y comprenaient rien, aucun caractère microbien, pas de fièvre, pas d'anémie, tous les organes en excellent état... Or une vieille négresse du voisinage qui avait été toute sa vie domestique de la famille et à qui on servait une petite pension, semblait avoir des idées à elle sur la maladie de la jeune fille. Mais elle ne voulait pas parler. Après bien des hésitations, elle conseilla enfin d'examiner soigneusement le lit de la malade, de visiter toute la literie... Et on trouva dans l'oreiller, une chose en forme d'œuf et couverte de poils de sorte bizarre... On jeta cette chose dans le feu où elle éclata avec un bruit assourdissant.

LORBIER Oui, c'est ce qu'on appelle un vaudou... HÉBERT

Mais voici le plus étrange... Le lendemain on apprit qu'un nègre des environs, qui prétendait avoir à se plaindre de la famille, était mort au moment même où la boule avait été jetée dans le feu... Il était seul dans sa chambre. Mais les voisins avaient entendu un grand fracas, comme celui d'une explosion, et le cadavre fut trouvé entièrement déchiqueté... LORBIER (souriant, à Hébert)

Ne vous amusez pas à raconter des histoires comme ça ! Vous allez effrayer Mme Ménard.

MADELEINE Oh ! Je ne suis pas peureuse. C'est volontairement que j'ai accompagné mon mari ici, et j'ai déjà vu bien des choses étranges.

HÉBERT Il vaut mieux regarder la vie en face, avec tout son mystère, que lui tourner le dos et s'épouvanter tout à coup quand il vient à vous frôler par derrière.

LORBIER Peuh ! tout ça, si vous voulez mon avis, c'est... c'est stupide... Voilà ! (Un silence) MADELEINE

Mon mari tarde bien à revenir. Que peut-il se passer là-bas ? HÉBERT

Toujours des difficultés pour le portage ? MADELEINE

Oui. Depuis quelque temps, c'est incompréhensible, les noirs sont nerveux, excités. Ils ont des manières bizarres... A la fois comme s'ils avaient peur de je ne sais quoi et comme si quelqu'un les montait contre nous.

LORBIER Les noirs, les noirs ! J'en ai le cœur tout noir à force de poser mes regards sur leur vilaine peau ! Ah ! l'Europe ! l'Europe !

HÉBERT Laissez donc l'Europe, puisque vous êtes ici... LORBIER

Ici... oui... A cette heure-ci mes vieux amis de là-bas, je les vois... Ils ont bu une bonne bouteille, à dîner... Et ils prennent le café avec des petits verres, du marc de la Cloche, du vieux Armagnac, du Calvados... à la terrasse de quelque café... (A ce moment, au loin, la mélodie nègre reprend). Et ils écoutent de la musique, de la vraie musique de blancs, La Veuve Joyeuse... Ah ! qu'il était beau mon village... (Très ému). Ah oui, qu'il était beau mon village... Ici, sale patelin ! MADELEINE

A cette heure-ci, chez mes parents, le soir descend sur la maison, mais lentement... Le crépuscule est bleu... les enfants jouent dans le jardin, un peu, avant de monter se coucher... Tout est calme et tout est heureux... Ma sœur est venue avec son mari voir Papa et Maman... Elle s'est mise au piano... Elle joue une mélodie de Schumann. Les petits s'arrêtent de courir... ils viennent, aux côtés de ma mère... appuyés sur elle, ils écoutent... On n'apportera pas tout de suite la lampe, nous en avons encore pour longtemps à voir clair... Dans cette saison, les jours sont si longs et les soirs sont si beaux, ici... (se reprenant) Oh ! non... je veux dire là-bas, là-bas... (Elle ne peut retenir ses larmes).

(Maurice entre) MAURICE

Qu'y a-t-il ? MADELEINE

Rien. LORBIER

Le mal du pays MAURICE (l'embrassant tendrement)

Nous ne resterons pas éternellement dans cette fournaise, va. Pour moi, il y a déjà longtemps que j'en ai assez ; ça n'a jamais été tout seul, mais aujourd'hui je ne sais pas ce qui se passe, il n'y a plus moyen de les tenir ! LORBIER

Ils en ont peut-être assez de travailler. Moi, j'aurais deux bons moyens pour les faire marcher droit : le fouet... quand ce n'est pas grave... Et quand ça barde, de bonnes et belles bombes qu'on laisse tomber d'un avion sur la grand-place de leur vil-

MAURICE
Oui, c'est de la bêtise, pour nous mais pas pour les noirs.

HÉBERT
Quelle sorte de magie ? Que fait-il ?

MAURICE
Ah ! Je ne pourrais vous le dire. Les noirs assurent qu'il a un pouvoir sur les choses et les gens.

MADELEINE
Qu'il commande à distance, qu'il fait se déplacer des objets sans y toucher, qu'il peut à son gré se transformer... disparaître, jeter des sorts...

LORBIER
Qu'il le fasse croire aux nègres, c'est très vraisemblable. Ils sont si bêtes !

MADELEINE
On dit qu'il a commis des meurtres... horribles.

LORBIER
Ça fait partie du programme.

HÉBERT
Quels meurtres ?

MADELEINE
Des meurtres rituels. Des femmes...

LORBIER
Des nègresses ? Oh ! Alors (geste d'insouciance).

MAURICE
Je ne sais pas... Les noirs sont pleins de réticences, vous savez. Ils ne veulent pas parler devant les blancs. Et puis ils ont peur de leur sorcier, de l'homme qui possède un pouvoir magique...

Il semble que, sous des prétextes religieux, il se fasse donner en toute propriété des jeunes filles noires... qu'il torturerait, etc... vous voyez le reste... pour finir par les tuer.

LORBIER
Un sadique !

HÉBERT
Que tout cela soit vrai ou faux, il est certain que sa présence ici est indésirable... Il faudrait le faire partir du pays.

LORBIER
Essayez voir ! On n'est plus les maîtres ici ! On ne fait pas ce qu'on veut. Vous oubliez qu'il y a des députés nègres à la Chambre... Ah ! on voit bien que vous êtes ici de passage. Nous ne sommes pas dans les possessions anglaises. Ici le noir est respecté, mon cher ! Il ne faut pas dire qu'il n'a de l'homme que la forme humaine et que ça n'est au fond qu'un animal...

MAURICE
Mettons qu'il soit à mi-chemin des deux.

HÉBERT
Pourquoi cet homme se trouve-t-il dans ce pays perdu ?

MAURICE
Je suppose, comme je vous l'ai dit, qu'il a voyagé dans les pays civilisés. Là, on l'aura expulsé sans façon. Mais ici, ce doit être pour lui une sorte d'asile ; pour une raison quelconque il doit s'y sentir en sûreté.

LORBIER
Si les noirs sont en sûreté dans leur pays, nous n'y sommes plus, nous autres.

MAURICE
Avec tout ça, je suis très ennuyé. Dans l'état où ils sont, pas moyen de faire travailler proprement les indigènes. Pour abattre les arbres, les débiter, transporter les bois, je ne sais plus comment faire ! Autant de jours perdus, autant de mois de plus à rester dans cet enfer, avant de pouvoir me retirer en France !

MADELEINE (tristement)
Là-bas... en France...
(Au loin — mais plus proche que précédemment — de nouveau le chant nègre).

MAURICE
Vous l'entendez ?

HÉBERT
C'est lui ?

MAURICE
Oui... (Un silence. Ils écoutent). Je veux en avoir le cœur net. Je vais l'appeler.

MADELEINE
Non, non, ne fais pas cela. Je ne veux pas qu'il mette les pieds ici.

HÉBERT
C'est préférable, je crois...

LORBIER (railleur, à Hébert)
Vous ne pensez pas qu'il va nous envoûter ?

MAURICE
Je veux le faire parler, savoir de quoi il retourne. Après, s'il faut agir, j'agirai ! Et énergiquement, je vous le promets...
(Il va vers la porte).

MADELEINE
Non ! non ! N'y va pas ! Laisse-le, Maurice, je t'en prie !

LORBIER
Vous n'allez pas trembler devant ça !
(Maurice est sorti. On l'entend appeler :)
« Bahama ! Hé là, Bahama ! Viens ici ! Viens ici, je te l'ordonne ! »

(Un silence, le chant reprend puis cesse).

LORBIER
Après tout, Ménard a raison. Il n'est pas tenu, comme nous, dans l'administration, à des égards envers cette vermine de nègres. Si le type l'embête trop, couic ! C'est plus facile que de le faire expulser.

Voix de MAURICE (en coulisse)
Allons ! Passe devant.

Bahama entre, s'arrête un instant sur le seuil, puis fait un pas en avant. Maurice entre, peu après. Il a mis la main dans sa poche ; on voit qu'il vérifie s'il a son revolver. Bahama est un mulâtre, assez grand, mais courbé, d'âge indéterminé, peut paraître assez jeune ou très vieux. Ses yeux ont une expression étrange. Il les tient ordinairement baissés. Mais, quand il les lève, ils surprennent par leur éclat. Physionomie à la fois vile et intelligente.

MAURICE
Qu'est-ce que tu fais à traîner par ici ?

BAHAMA

Moi ?

MAURICE
Oui, toi... C'est à toi que je parle, pas à un autre. Ne fais pas l'imbécile. Qu'est-ce que tu cherches par ici ?

BAHAMA
Je ne viens pas par ici plutôt qu'ailleurs...

MAURICE
Voilà plusieurs soirs qu'on t'entend « miauler » dans les environs. La forêt n'est pas assez grande pour toi, avec tes sales villages nègres ?

BAHAMA
Ce n'est pas défendu d'approcher des maisons des blancs. Du moins, on ne me l'a pas dit. (Désignant Lorbier). Monsieur l'Administrateur doit le savoir, lui. Il voudra bien me renseigner sans doute ?

LORBIER
Je ne te parle pas. Réponds à celui qui t'interroge.

BAHAMA
Bien, bien...

MAURICE
Si on te rencontre si souvent dans ces parages, ce n'est pas pour rien.

BAHAMA
Je me promène. C'est tout (Coup d'œil interrogatif vers Lorbier). C'est permis de se promener ? (Lorbier lui tourne le dos).

MAURICE
Dis plutôt que tu prépares quelque mauvais coup.

BAHAMA
Oh ! moi... pourquoi dire cela de moi ?

LORBIER (avec un gros rire)
Il est inoffensif... innocent comme l'enfant qui vient de naître. Avec cette tête-là !

MADELEINE
Voyons, M. Lorbier !

MAURICE
Je sais qui tu es, va, je le sais bien !

BAHAMA
Je suis un pauvre noir, comme les autres...

LORBIER
« Li bon nègre ! » avec un peu de sang blanc...

BAHAMA
Du sang des seigneurs du monde ! Faut-il en être fier ?... En tout cas ce n'est pas ma faute. Une nègresse a plu à mon père pour une nuit ou dix minutes... Mon père !... C'était peut-être un administrateur, un grand chef...

MAURICE
Assez !... Puisque tu as du sang blanc, pourquoi es-tu toujours avec les noirs ?

BAHAMA
Si vous vouliez, j'irais avec vous... Vous ne m'invitez jamais...

LORBIER
Dis donc, tu te fous de nous ?

HÉBERT (bas à Lorbier)
Croyez-moi, de cette façon, vous ne tirerez rien de lui...

MAURICE (qui a entendu)
Vous avez raison... (à Bahama) Je vais te dire, moi, ce que tu fais chez les nègres. De la sorcellerie !

(Bahama ne répond pas).

MAURICE
Veux-tu répondre ?

BAHAMA (lentement)
Oui, je fais de la sorcellerie.

MADELEINE
Ah !

BAHAMA
Ce n'est pas défendu... Vous aussi vous avez vos sorciers...

MAURICE
Nos sorciers ?

BAHAMA
Oui, les prêtres, les médecins...

MAURICE
Tu sais de quoi on t'accuse ?

BAHAMA
Oh ! oui, de tout ! Je commets des crimes. Je puis faire mourir les gens comme je veux. On dit cela. Mais il faudrait le prouver. On m'accuse aussi de me changer en chacal, en serpent, en hyène... (Il regarde Madeleine qui recule d'un pas).

MAURICE
Ce qui est prouvé, ce qui est certain, c'est que depuis que tu vas dans leurs villages, les nègres sont devenus à moitié fous ! Tout cela à cause de tes prétendus sortilèges.

BAHAMA
Vous ne croyez pas aux sortilèges ?

MAURICE
Non ! Mais tes singeries ont le même effet sur eux.

BAHAMA
Ils savent ce que je peux :

MAURICE
Qu'est-ce que tu peux ? Jeter des sorts ? Faire mourir les gens... les animaux ?

BAHAMA
Oh ! Je peux aussi d'autres choses...

MAURICE
Lesquelles ?

MADELEINE
Je t'assure, Maurice, il ne faut pas ! Renvoie cet homme !

(Bahama fait un pas vers la porte).

MAURICE (l'arrêtant du geste)
Reste !

LORBIER
Oui. On va entendre quelques stupidités. Ça nous distraira un peu. Les distractions sont rares dans ce pays de malheur !

MAURICE (brutal)
Allons ! parle !

BAHAMA
Puisque vous le voulez... Je peux... je peux... bien des choses... L'âme... (Il s'arrête, reprenant) : vous croyez à l'existence de l'âme ?

LORBIER (ricanant)
Je ne l'ai jamais vue.

BAHAMA
L'âme... On vous enseigne, dans vos religions, qu'elle est attachée au corps et que, lorsqu'elle s'envole, c'est fini, c'est la mort... Eh bien, le corps peut rester vivant quand l'âme est partie... jusqu'à ce qu'une autre âme vienne l'habiter...

LORBIER
Ce mulâtre qui s'occupe des problèmes de l'Autre-déjà !

HÉBERT (à Lorbier)
Laissez... (à Bahama) Continue...

BAHAMA
J'ai fait cela, moi, j'ai fait cela. Il y avait un homme qui m'avait frappé, qui m'avait torturé... Je lui ai pris son âme...

LORBIER (riant)
Ah ! ah ! elle est bonne !

BAHAMA (continuant)
...et j'ai fait passer dans son corps l'âme d'un autre homme, d'un criminel... Et, plus tard, quand j'ai permis à son âme de revenir en lui... il était en prison, attendant le châtement... Il a été pendu...

MADELEINE
Oh !

LORBIER
C'est toi qu'il aurait fallu pendre !

MAURICE
Et comment peux-tu faire ces choses ?

BAHAMA
C'est simple... Par ma volonté. Et par des paroles magiques.

LORBIER ricanant
Évidemment !

HÉBERT
Laissez-le donc parler !

MAURICE
Par des paroles magiques... Il faut les connaître. Je les connais moi... j'attire l'âme au dehors du corps... Alors elle m'appartient, et dans le corps vide je puis mettre une autre âme qui est en mon pouvoir... (d'une voix plus basse) ou la mienne si je veux.

LORBIER
Insensé !

HÉBERT
Ces croyances sont répandues en Orient... Elles gagnent peu à peu l'Europe. Moi-même j'ai vu des phénomènes bien étranges... assisté à des expériences bien...

LORBIER lui coupant la parole.
Mais voyons, ça ne tient pas debout !

HÉBERT le faisant taire du geste et s'adressant à Bahama.
Alors, l'individu aurait exactement les pensées, les goûts d'un autre, ses sentiments, sa volonté ? Il agirait comme lui ?

BAHAMA
Oui, puisque l'esprit de l'autre est en lui. Mais il ne peut pas toujours. Alors l'âme prisonnière souffre, parfois, d'être enfermée dans un corps qui n'est pas le sien... Cela m'est arrivé, à moi. J'ai été envoûté.

MAURICE
Et... Qu'éprouve-t-on... quand... ce que tu dis là se produit ?

BAHAMA
D'abord un frisson qui vous secoue tout entier... Puis, l'on perd sa volonté, on veut lever le bras, on ne peut pas... On veut parler, appeler, crier... il ne sort de la bouche aucun son... Enfin, c'est un grand vide, comme la mort... plus rien, l'absence de tout, le néant... On tombe immobile, insensible...

MAURICE
Et puis ?

BAHAMA
Et puis on se relève... Mais quand on se relève... on n'est plus soi... On est ce que le sortilège a fait de vous.

LORBIER
Ce qui veut dire ?

BAHAMA
On obéit à l'esprit qui vous possède. On obéit comme votre main obéit à votre cerveau en ce moment...

LORBIER
Toute cette sorcellerie, toute cette magie n'est qu'un phénomène archi-connu d'hypnotisme :

BAHAMA
C'est un nom que les blancs donnent à une chose qu'ils ne comprennent pas... (Un silence).

MADELEINE
Cet homme nous a dit tout ce qu'il pouvait nous dire. Ne croyez-vous pas qu'on peut le laisser partir ?

MAURICE
Non, non, ce sorcier commence à m'intéresser (A Bahama). Et... comment cela finit-il, cet envoûtement ?

BAHAMA
Quand celui qui a mis son âme — ou celle d'un autre — dans votre corps le veut bien !... Ainsi quand mon corps était envahi par cette âme étrangère... mon âme, à moi, était dans un corps difforme, contrefait, malade, horrible... J'ai été supplier l'autre... l'envoûteur, de me rendre le mien... Mais le sortilège n'a cessé que lorsqu'il l'a bien voulu... après des mois et des mois...

MADELEINE
Si ces choses-là étaient vraies, ce serait épouvantable !

LORBIER
Elles ne le sont pas, rassurez-vous !

MAURICE
Et... si l'envoûteur ne voulait pas libérer sa victime ?

BAHAMA (gravement)
Elle ne serait jamais libérée, jamais ! (Un silence)

MAURICE
Ecoute... Si tu veux qu'on te croie...

BAHAMA
Oh ! Je ne vous demande pas de me croire...

MAURICE
Je te croirai, oui... si tu fais cela... ici...



Ici ?

BAHAMA
Maurice !...

MAURICE (à Bahama)
Oui. Nous te croirons tous, si tu fais passer dans mon corps ton âme, ta belle âme de sorcier métis.

LORBIER
Ah ! ah ! très bien ! C'est une idée ! On va rire !

MADELEINE (à son mari)
Je t'en supplie ! Il ne faut pas...

HÉBERT
Non, il ne faut pas... ces choses peuvent être très dangereuses !

LORBIER (ricanant de plus belle)
Pour le sorcier ?

MAURICE
Oui, pour lui, peut-être. Parce que si je vois qu'il a voulu se moquer de moi, il le paiera cher !

HÉBERT
Non, mais pour vous, pour nous tous. Nous ignorons encore, malgré notre science moderne, bien des choses. Il y a des forces, des forces inconscues, maudites peut-être, qu'il ne faut pas déchaîner...

LORBIER
Et ce serait ce pauvre métis qui...

HÉBERT (l'interrompant)
Un enfant, en appuyant sur un bouton, peut faire exploser une mine ; une pierre détachée par le pied de n'importe qui peut causer une avalanche ; il suffit d'une allumette, d'une étincelle, pour mettre en feu des forêts entières...

LORBIER
Oui, mais des sorcelleries de nègre !

HÉBERT (hochant la tête)
J'ai voyagé, j'ai beaucoup voyagé, j'ai vu des choses...

MAURICE (brutalement à Bahama)
Eh bien ?

MADELEINE
Non, non, Maurice, non !

BAHAMA
Je ne peux pas faire ce que vous me demandez.

MAURICE
Ah ! Ah ! je savais bien...

BAHAMA
Non, pas maintenant...

LORBIER (ricanant)
Naturellement ! on le met au pied du mur !

BAHAMA
Je pourrais le faire... Mais pas ici, en ce moment.

MAURICE
Pourquoi ?

BAHAMA
Je ne peux pas tout... Il faut certaines choses... la volonté... un effort intense... terrible...

LORBIER
Et les paroles magiques... (il rit)

BAHAMA (le défiant)
Oui, les paroles magiques !

LORBIER
Ah bien, dis-les donc, ces paroles !

BAHAMA (à Maurice)
Vous les voulez ?

MAURICE
Mais va donc !

(Bahama lève le bras, ouvre les lèvres. Un son sort de sa gorge, quelque chose d'inarticulé, sur une note très grave àâââ. Aussitôt la lumière de la lampe baisse, on entend au dehors le ricanement d'une hyène. Madeleine tombe en arrière en poussant



un grand cri. Maurice se précipite pour la recevoir dans ses bras. Hébert s'est jeté sur le sorcier, lui a saisi le poignet, a abaissé le bras de l'homme, brutalement

HÉBERT
Assez !
MADELEINE (se redressant peu à peu)
Oh ! J'ai eu si peur tout à coup.
MAURICE
Quoi, qu'est-ce qu'il y a ?
MADELEINE
J'ai vu... j'ai vu... comme deux serpents noirs... qui sortaient de ses yeux... Ah ! (Elle se cache le visage dans les mains).
LORBIER
Oh ! Voyons, Madame !
MAURICE
Assieds-toi là. (Il la fait s'asseoir au fond et à gauche sur une chaise près du mur. Il se place devant elle, debout de façon à se trouver entre elle et le sorcier. — Un silence lourd)
MAURICE (à Bahama)
Je sais maintenant ce que je voulais savoir, tes stupides sortilèges, ta basse sorcellerie, ce que tu fais là-bas, avec les nègres pour les rendre fous, et les exciter contre nous... Comment tu arrives à leur faire croire cela, je n'en sais rien, mais je sais une chose : si tout ne rentre pas immédiatement dans l'ordre, je t'en rends responsable. Et... (Il tire de sa poche un revolver). Tu vois ça... Moi, je ne m'embarrasserai pas de formalités et je n'ai rien à craindre pour moi-même... je te supprime !... Maintenant, file ! Et en vitesse ! Allons !...
(Sans tarder, mais sans hâte Bahama, comme un automate, sort par le fond. A peine est-il dehors que la lampe reprend son éclat habituel. — Après la sortie de Bahama tous demeurent silencieux un instant).
MADELEINE
Je vous demande pardon, c'est ridicule... Ce pays, ce mystère... cette sorcellerie dont on parle sans cesse...
HÉBERT
Vous avez vu vraiment dans ses yeux ?...
MADELEINE
Je n'ai rien vu. J'ai cru voir.

MAURICE
Un effet de son imagination !
LORBIER
Évidemment (Il se verse et boit d'un trait un verre d'alcool. A Hébert). C'est l'explication.
HÉBERT
Oui, c'est une... suggestion !...
LORBIER
Tous leurs trucs sont fondés là-dessus. Chacun sait maintenant que les prodiges des fakirs n'ont pas d'autre cause.
MAURICE (à Madeleine)
Mais tu es encore toute tremblante ! Je n'aurais pas dû faire entrer cet homme !
MADELEINE
Ce n'est rien, ce n'est rien. Je suis trop impressionnable. (Un nouveau silence)
LORBIER
Maintenant, vous me permettez de prendre congé, j'ai des comptes à préparer pour demain et je vais profiter de la nuit. Je ne puis pas travailler quand leur sale soleil tape sur le pays.
HÉBERT
Moi aussi, il faut que je me retire... Chère Madame, ne pensez plus à ce qui s'est passé tout à l'heure. Dans

ces affaires-là, voyez-vous, le mieux est de ne pas trop penser... (à Maurice) mais d'agir.
MADELEINE
Nous vous verrons demain ?
HÉBERT
Certainement. Avec plaisir.
LORBIER
Rentrons chez nous. Dans nos cases...
HÉBERT
Des cases... Et nos appartements d'Europe, qu'est-ce que c'est donc ? Des casiers ?...
(Ils rient. Hébert et Lorbière sortent)
MAURICE (après un temps)
Ah ! je suis content que cette journée soit finie !
MADELEINE
Oui, tu dois être éreinté. On va tâcher de dormir. (Elle va prendre la lampe)
MAURICE (l'arrêtant)
Mon petit, il faut que je reste un peu. J'ai des lettres à écrire... Un rapport. Va te coucher, toi... je te rejoins bientôt.
MADELEINE
Oh, Maurice, tu ne peux pas remettre cela à plus tard ? Tu as l'air si fatigué. Ta figure est toute creusée. Mon chéri, je ne veux pas que tu tombes malade !
MAURICE
Il faut terminer ce travail ce soir... il le faut... Je veux pouvoir retourner au plus tôt avec toi, au pays... Si les affaires s'arrangent pour le portage des noirs, nous n'avons plus bien longtemps à attendre.
MADELEINE
Alors !... Mais ça me fait mal de te voir travailler comme ça. Ne pourrais-tu pas t'aider ?
MAURICE
Merci, mon chéri. Tu m'as déjà bien aidé. Tu as été pour moi une aide de tous les instants... de toute la vie.
MADELEINE
Ne veille pas trop tard, en tout cas. As-tu besoin de quelque chose ? Veux-tu que je t'apporte du café froid ?
MAURICE
Non merci, mon petit. Si j'ai besoin de quelque chose, je t'appellerai.

MADELEINE
Entendu !... A tout à l'heure.
(Elle l'embrasse et sort)
(Maurice une fois seul prend des papiers dans un bureau, les étale sur la table, prépare l'encre, les plumes. Il fait quelques pas dans la pièce puis s'assied à sa table. Il commence à écrire. Le chant indigène recommence en coulisse, au loin. Il a un mouvement d'agacement puis hausse les épaules. Après un instant il se lève, retire son veston, déboutonne le premier bouton de sa chemise, va à la fenêtre, regarde et vient se remettre au travail. Il respire largement comme s'il voulait lutter contre une oppression des poumons. Il écrit un certain temps, silencieusement. Le chant reprend. Ses mains se crispent, une expression de colère passe sur ses traits. Il veut continuer d'écrire mais sa main est restée crispée. Il laisse tomber sa plume, veut la prendre mais quelque chose, — comme une force invisible, — l'en empêche. Tout à coup, il frissonne de tout son corps. Il se lève, retombe assis, se lève une seconde fois, fait un pas vers la porte, veut appeler mais aucun son ne sort de sa gorge. Il lutte un instant contre le malaise qui l'étreint. Le chant en coulisse cesse brusquement. Un cri — comme une plainte de bête — au lointain. Il porte la main à sa poitrine, tourne sur lui-même et tombe à terre, entraînant dans sa chute la lampe qui s'éteint. On entend au loin en coulisse les bruits étranges du soir — ricanements d'hyènes, vent dans la forêt — tandis que le rideau baisse lentement)

ACTE II
(Une salle toute blanche dans un hôpital à Brazzaville. Pas de lits : quelques chaises et escabeaux de bois. Une porte au fond, une porte à gauche et une à droite. Au mur un tableau électrique : voltmètres, ampèremètres, commutateurs, etc...)
(Quand le rideau se lève, Madeleine est en scène, avec Hébert ainsi qu'un Médecin-major en tenue blanche d'hôpital).
HÉBERT (à Madeleine)
Allons, Madame, continuez ! Du courage ! Il faut tout dire au docteur, tout...
MADELEINE
Cette nuit-là, il était resté à travailler. Je m'étais endormie en l'attendant. Je me suis réveillée tard dans la nuit. Je l'ai appelé plusieurs fois. Il ne répondait pas... Alors je me suis levée... J'ai été voir ce qu'il faisait. Et je l'ai trouvé étendu sur le plancher derrière la table, le visage contre le mur, ne donnant plus signe de vie... J'ai cru qu'il était mort, je l'ai pris dans mes bras, j'ai soulevé sa tête... Oh ! quelle épouvante !... Ses traits, tout son visage horriblement changés, méconnaissables... Oui... ce n'était plus lui... Lui, qui, vous le savez, avait toujours cet air de bonté, de gaieté franche, presque enfantine même... Tout cela était changé à ne plus le reconnaître... Oh ! je ne peux pas dire... Il y avait dans ses traits quelque chose de mauvais, de vil... et quelque chose d'étrange qui n'était pas humain...
LE DOCTEUR
Alors, qu'avez-vous fait ?
MADELEINE
J'étais affolée, je ne sais pas... j'ai crié... j'ai appelé... Le domestique a été chercher des linges et de l'eau fraîche... Mais, tout à coup, mon mari... s'est relevé brusquement et il est sorti... Il est sorti sans regarder en arrière, sans m'écouter, sans répondre à mes appels... Il n'est pas rentré cette nuit-là. (Un silence).
LE DOCTEUR
Continuez.
MADELEINE
Et c'est ainsi que cela a commencé. Il est revenu le lendemain ; il est à peine resté à la ma-

son, il a pris je ne sais quoi dans un tiroir, puis il est reparti. Les jours suivants je ne l'ai pas revu... Nous nous sommes arrangés comme nous avons pu pour l'exploitation... C'est un des employés qui dirige en attendant... (Un silence). (Reprenant). Mon mari, nous l'avons su par la suite, vivait dans la forêt... parmi les nègres... Le gouverneur nous a donné des hommes... On a fait une battue dans les villages... Alors, on a su, on a su ce qu'il faisait, là-bas... Tout... toutes les choses que l'autre... (Elle s'arrête).
LE DOCTEUR
L'autre ?
HÉBERT
Le Sorcier, ce Bahama, le mulâtre...
LE DOCTEUR
Ah !...
MADELEINE
Oui, les mêmes choses... tout !
HÉBERT
Il remplaçait l'homme comme s'il était en quelque sorte son double, comme s'il avait reçu des ordres pour agir, comme s'il était devenu le sorcier lui-même. Et les noirs le considéraient comme tel...
LE DOCTEUR
Mais qu'est-il devenu, l'autre ?
HÉBERT
On ne sait pas encore. Il a disparu le jour même de... de l'événement.
LE DOCTEUR (à Madeleine)
Et comment avez-vous retrouvé votre mari ?
MADELEINE
Quand il a su qu'on le cherchait, il s'est enfui dans la forêt... Lui qui n'y avait jamais été, qui ne la connaissait pas, comment a-t-il fait ?
LE DOCTEUR
Où l'avez-vous retrouvé ?
HÉBERT
Mme Ménard n'a pu nous suivre... Mais nous avons continué les recherches avec les miliciens. On a fini par le rejoindre dans un village perdu, dans la grande forêt, au Sud...
LE DOCTEUR
Que faisait-il ?
HÉBERT
Il était au milieu des noirs, il leur parlait. Ils l'écoutaient comme l'un des leurs... On s'est jeté sur lui. Il a fait une résistance désespérée. Et les noirs le défendaient... Il a fallu livrer bataille. Enfin, on a pu le prendre, l'emmener.
LE DOCTEUR
Comment s'est effectué le retour ?
HÉBERT
Vous savez, de ce côté-là, il n'y a pas encore de routes. Oh ! ça a été fort pénible...
LE DOCTEUR
Je le pense bien...
HÉBERT
Et avec la mouche tsé-tsé, les fièvres !... Tout le trajet à pied, évidemment... Impossible d'avoir des bêtes de somme... Il y en a eu pour six jours de marche dans la brousse la plus sauvage de toute la région. Il a fallu traverser deux rivières. La chaleur était épouvantable. Les moustiques !... Ah ! c'est un de mes voyages les plus terribles... Et les bêtes sauvages, les serpents !... En plus de cela, nous étions harcelés par des ennemis invisibles... Oui, des indigènes nous accompagnaient à distance, cachés le long de notre chemin. On sentait leur présence... De temps à autre, des flèches... qui ne faisaient pas grand mal, mais qui énervaient l'escorte... Et aussi autre chose, qu'on ne peut exprimer, comme une terreur qui planait sur nous, pourtant des hommes qui n'avons pas facilement peur...
LE DOCTEUR
Et lui, qu'a-t-il fait pendant ce temps ?
HÉBERT
Au commencement de la route il se débattait comme un forcené. On l'a attaché, on lui a lié les jambes et les bras ; on a même dû l'enfermer dans une sorte de cage qu'on a faite avec de grosses branches.
MADELEINE
C'était épouvantable !
HÉBERT
Alors — pour moi c'est inexplicable ! — il est tombé comme en catalepsie. On l'a porté dans cet état, jusqu'aux environs de la ville. Il semblait mort... Brusquement, en arrivant à Brazzaville, il s'est redressé, il s'est mis à marcher comme si rien ne s'était passé, mais sans dire un seul mot, sans desserrer les dents, sans vouloir manger ni boire... jusqu'à l'arrivée ici, à l'hôpital. Alors...
(Un adjudant sénégalais en tenue d'infirmier entre, portant un cahier).
LE DOCTEUR
Qu'est-ce que c'est ?
LE SÉNÉGALAIS
Le cahier de visite, Monsieur le Docteur.
LE DOCTEUR (à Madeleine et à Hébert)
Je vous demande pardon... (au Sénégalais) Donnez.
(Il ouvre le cahier de visite, l'examine un bon instant, le signe).
C'est bien. Dites au sergent infirmier de faire le nécessaire pour qu'on envoie tout de suite les médicaments qu'on demande au poste de N'hyao.
(Le Sénégalais salue et sort. On entend au loin en coulisse une sonnerie de clairon).
MADELEINE (au Docteur)
Oh ! Monsieur ! Sauvez-le !... Il faut que je le ramène en France... Il y va de sa vie... Mais je ne peux pas le ramener ainsi ! Je ne veux pas qu'on le voie comme il est maintenant, lui qu'on a connu si actif, si brillant ! Non, je ne veux pas que mes parents le voient... Et ses enfants ! C'est impossible, impossible... Il faut le guérir, ici, ici même ! Je ne veux retourner en France que lorsqu'il sera comme il était, comme il était avant, comme je l'aimais... mon mari, mon pauvre mari, tout mon amour... (Elle pleure). Il faut le guérir ici, il le faut ! Par tous les moyens...

LE DOCTEUR
Madame, je ferai tout ce qui est possible. (A Hébert) Et on n'a toujours pas retrouvé l'homme ?...
MADELEINE
Il faut, il faut le retrouver !
HÉBERT
On le recherche.
MADELEINE
C'est lui d'abord qu'il aurait fallu arrêter enfermer...
LE DOCTEUR
Oui...
HÉBERT
M. Lorbière est parti à sa recherche.
LE DOCTEUR
Oh ! Lorbière...
MADELEINE
Oh ! vous pouvez avoir confiance en lui maintenant... Depuis... ce qui est arrivé — il a été tellement frappé par cela — c'est un autre homme, il n'a plus touché à l'alcool. Il fera l'enquête très sérieusement, soyez-en sûrs. Dès que le sorcier aura été retrouvé, il m'avertira par télégramme si possible... ou il fera porter une lettre...
HÉBERT
Il était décidé à tout, il avait juré d'obtenir de n'importe quelle façon que l'homme arrêtât le sortilège... Il l'aurait prié, supplié ! Même, s'il avait fallu, il se serait mis à genoux devant lui...
MADELEINE
Cet homme, cet homme, lui seul, peut défaire ce qu'il a fait. Il faut absolument le retrouver... (Un silence).
MADELEINE (reprenant, au Docteur)
Mais enfin, maintenant, que faut-il faire ? Cela ne peut pas continuer ainsi. C'est trop épouvantable !
LE DOCTEUR
Pour le moment, Madame, tant qu'on n'aura pas mis la main sur le sorcier, il n'y a qu'à attendre... (à Hébert) Voyons, votre avis, à vous, qui avez tant voyagé dans ces contrées ?
HÉBERT
Mon avis... Croyez-vous aux sortilèges ?
LE DOCTEUR
Non... en Europe. Mais ici... ici...
MADELEINE
On est bien forcé !
HÉBERT
Les sortilèges... Oui, ils existent, ils existent, dans ces pays maudits !... J'avais gardé, jusqu'à... l'événement, notre manière de voir de là-bas... l'incrédulité, le mépris pour ces choses-là, la sorcellerie... Mais, maintenant, devant les faits... Ah ! On croit rêver !...
LE DOCTEUR
Oui... j'ai connu autrefois un nommé Herster — un Danois — qu'on appelait dans son pays Homme qui attire les esprits... Plusieurs expériences avaient été faites avec lui par le professeur Rivet, le docteur Geley, directeur de l'Institut des études métaphysiques de Paris et le célèbre professeur allemand Makenstein... Les personnes qui prenaient part à ces séances étaient fortement impressionnées par la puissance des phénomènes et par leur caractère souvent effrayant !... Herster avait le don d'attirer les esprits de l'espèce animale qui rôdaient dans l'obscurité en reniflant, en grattant le parquet de leurs griffes et en répandant l'odeur caractéristique des fauves... Un des assistants faillit s'évanouir de frayeur en sentant dans l'obscurité la présence d'une bête qui lui mettait ses pattes sur les genoux en lui soufflant au visage une haleine chaude et empestée...
MADELEINE (au Docteur)
L'invisible et le visible se touchent !...
LE DOCTEUR
Oui...
HÉBERT
La seule différence c'est que nos sens ne peuvent percevoir qu'une partie des phénomènes, une partie des vibrations. Si nos yeux ne voient pas les rayons infra-rouges et ultra-violet, cela ne veut pas dire que ces rayons n'existent pas. Mais leur effet se fait sentir autrement...
MADELEINE
Je vous dis, je vous dis, pour délivrer mon mari, il faudrait que le sorcier fût là lui-même !...
LE DOCTEUR
Et s'il était là, que feriez-vous ?
MADELEINE
On obtiendrait qu'il retire le sort qu'il a jeté sur mon mari.
LE DOCTEUR
Et s'il ne voulait pas ?
MADELEINE
S'il ne voulait pas ? Il faudrait le frapper, le torturer jusqu'à ce que... (Avec colère) Ah ! (Hébert et le Docteur se regardent en silence)
LE DOCTEUR
Madame, dites-moi, je vous prie, à votre idée, ce sortilège, en quoi consiste-t-il ?
MADELEINE
Il a... Ne me prenez pas pour une folle, docteur !... Il a fait passer dans le corps de mon mari une âme, une âme mauvaise... ou, peut-être, la sienne !
LE DOCTEUR
Oh ! j'ai vu, dans ma carrière coloniale déjà longue, bien des cas étranges... Il y a certains phénomènes psychiques que nous ne connaissons pas encore. Je n'ai pas rencontré de cas exactement semblables. Mais j'ai vu des choses, bien des choses qui feraient rire les Européens, d'abord, avant de les épouvanter.
(Le Sénégalais entre).
LE DOCTEUR
Qu'y a-t-il ?
LE SÉNÉGALAIS
C'est une lettre. (Regardant l'enveloppe) Pour Madame Ménard.



MADELEINE

Pour moi?
(Le Docteur fait signe au Sénégalais de donner la lettre à Madeleine et de sortir).

MADELEINE (tenant la lettre à la main sans oser la regarder)

Mais comment?...

HÉBERT

On vous l'aura renvoyée de chez vous...

MADELEINE (regardant l'enveloppe)

Non, elle est adressée ici... C'est l'écriture de Lorbier...

(Après une hésitation assez longue elle ouvre la lettre. Après avoir lu les premières lignes elle pousse un cri et tombe assise sur une chaise. Elle finit de lire la lettre puis la tend à Hébert qui la prend. Tandis qu'il commence à la lire, elle murmure : Mort... Bahama est mort...)

HÉBERT (montrant la lettre au docteur et la lui résumant en même temps)

L'homme est mort, assassiné sans doute. On a retrouvé son cadavre, dans les sables, non loin de Louango... Vous voyez... On ne sait depuis combien de temps il est mort. Depuis longtemps, peut-être... Mais le corps n'est pas décomposé... Le cadavre est desséché, parfaitement reconnaissable... Les bêtes sauvages ne l'ont pas touché. Ni les hyènes, ni les vautours...

MADELEINE

C'est fini ! Tout est perdu !

LE DOCTEUR

Non.

MADELEINE

Mais que voulez-vous faire, maintenant ? Lui seul pouvait...

LE DOCTEUR

Madame, écoutez-moi... J'ai à parler avec M. Hébert, qui est au courant des phénomènes étranges de ce pays. Je vous prie d'assister à notre entretien. Et, ensuite, vous déciderez, vous-même. (A Hébert) Je vous disais tout à l'heure avoir vu des cas bizarres... des noirs qui étaient, ou se croyaient victimes de sortilèges. Et plusieurs fois, par des moyens physiques, purement physiques, je suis arrivé à libérer ces pauvres gens des sorts qui avaient été jetés sur eux...

MADELEINE

Oh !... Mais comment ?

LE DOCTEUR

Oh !... très simplement, et vous l'avez indiqué vous-même. Si vous aviez eu le sorcier entre vos mains, vous auriez été jusqu'à le torturer, n'est-ce pas ?

MADELEINE

Oui, oui, pour lui faire retirer le sortilège !

LE DOCTEUR

Eh bien, mettons tout sortilège de côté ; considérons qu'il ne s'agit là que d'une forme particulière de suggestion... En appliquant la torture au corps de l'homme suggestionné... on obtient des résultats surprenants.

HÉBERT

Je comprends ce que vous voulez dire.

MADELEINE

Comment ? Moi je ne comprends pas... Mon mari...

LE DOCTEUR (interrompant)

Madame, laissez-moi exposer la question avec précision. Et d'abord, que je vous cite un cas, qui s'est produit ici-même... J'ai eu dans mon service un nègre bambara qui se croyait persécuté par un sorcier. Il en était devenu comme fou. Il le voyait partout. Le sorcier, l'image du sorcier le suivait en tous lieux, s'asseyait en face de lui, passait à travers les portes fermées, lui interdisait de manger, de dormir, etc... Cela dura des mois... Enfin, j'eus l'idée d'employer un traitement particulier qui sert quelquefois pour certaines maladies nerveuses fonctionnelles... Le malade fut instantanément guéri. D'ailleurs dans certains hôpitaux du front pendant la guerre, il a été mis en œuvre avec succès contre les accidents nerveux qu'aucune médication ne pouvait vaincre... C'est ce qu'on appelle le « torpillage ».

MADELEINE

Le torpillage ?

LE DOCTEUR

Oui, de l'électricité... une décharge de haute fréquence... j'ai tout ce qu'il faut ici... (il montre la porte à droite)

MADELEINE

Et c'est cette torture dont vous avez parlé tout à l'heure ?

LE DOCTEUR

Oui, car c'est très pénible... (un temps). Voyons, dans toute cette fantasmagorie, regardons les choses en face et considérons l'affaire des deux côtés, c'est-à-dire au point de vue surnaturel et au point de vue du plan physique, de la vue de tous les jours... Première hypothèse : l'âme du sorcier est entrée dans le corps de M. Ménard. Bien. Si nous soumettons ce corps à la souffrance, l'âme étrangère fuira le corps torturé.

MADELEINE

Mais ce serait la mort !

LE DOCTEUR

C'est une opération chirurgicale à tenter. Or, toujours en admettant la réalité de l'envoûtement, de... (cherchant) de la possession — toute l'antiquité y a cru, c'est en toutes lettres dans les livres chrétiens ! — l'âme désincarnée essaie en vain de revenir dans le corps possédé, souillé. L'esprit mauvais qui l'occupe, cède alors la place à l'autre. L'opération a réussi. Ou bien alors, il s'agit d'un phénomène banal de suggestion — d'auto-suggestion — comme je suis sûr que c'est ici le cas. L'état de surmenage, d'épuisement où se trouvait le patient, le climat qu'il n'a jamais bien supporté, les circonstances physiques et psychiques dans lesquelles il se trouvait au moment de l'accident, les théories du sorcier sur l'échange des âmes, tout cela a pu faire que le malade s'imagine, dans sa folie, être devenu le sorcier lui-même... Un choc violent, le choc de la douleur, peut — je dis : peut — remettre en place la raison d'un homme qui jusqu'ici n'avait montré aucun signe de troubles mentaux.

HÉBERT (à Madeleine)

Accepterez-vous cela ?

MADELEINE

J'accepterai tout. L'horreur est trop grande. J'aimerais mieux le voir mort, que vivant dans cette dégradation...

LE DOCTEUR

Ce que nous allons faire doit rester secret. J'ai un infirmier dont je suis sûr. (A Hébert) Vous nous aiderez. A nous trois, ce sera suffisant.

HÉBERT

Comptez sur moi.

LE DOCTEUR (ouvrant la porte du fond et appelant) Desrieux ! (Il redescend et va ouvrir la porte de droite). Tenez, vous allez voir... D'ailleurs il faut préparer l'appareil, ici, dans cette salle, pour... (L'infirmier entre par le fond. Le docteur lui indique la porte de droite. Tous deux sortent par cette porte)

LE DOCTEUR (en coulisse, à droite)

Là... prenez ceci... la poignée... bien... (Un court silence. Hébert et Madeleine regardent, anxieux, vers la porte de droite, ouverte.)

(Le docteur revient avec l'infirmier poussant une sorte de table recouverte d'une housse. Sur un signe du docteur l'infirmier enlève la housse. On voit alors une sorte de chevalet de bois avec des garnitures métalliques)

LE DOCTEUR (à l'infirmier)

Merci. Je vous rappellerai tout à l'heure. (L'infirmier sort)

LE DOCTEUR (à Hébert et à Madeleine)

Voyez, c'est une table, comme une table d'opération en bois... Ici, les crochets ; là, les courroies pour attacher le patient... Là, à côté, les menottes et les bracelets électriques... En agissant par décharges brutales on obtient une douleur intense... Il se produit de violentes contractions de la face et de tous les muscles, contractions qui sont excessivement douloureuses. C'est même un spectacle terrible à voir. Cela rappelle les convulsions du tétanos. Quoiqu'il en soit de l'aiguë du supplice, les membres, malgré leur tension extrême, ne risquent point d'être brisés ni les tissus d'être détruits. Vous voyez ceci (il montre le tableau électrique). C'est là que j'attacherai ces fils... (Un silence). Maintenant, je vais le faire venir.

MADELEINE (avec une émotion extrême)

Ah !...

LE DOCTEUR (à Hébert)

L'infirmier est au courant. Il sera là. Je parlerai au malade... Quand je ferai un signe, vous et l'infirmier vous vous saisirez de lui, vous le coucherez sur l'appareil. (Il remet la housse sur l'appareil) (Un nouveau silence. Madeleine s'est caché le visage dans les mains.)

LE DOCTEUR (à Madeleine)

Acceptez-vous ?

MADELEINE

C'est affreux ! il va souffrir... Maurice, mon pauvre Maurice !... Mais ce n'est pas lui, non, ce n'est plus lui...

LE DOCTEUR (répétant)

Acceptez-vous ?

MADELEINE

J'accepte.

LE DOCTEUR (ouvrant la porte du fond et appelant) Desrieux !

VOIX EN COULISSE

Monsieur le Docteur ?

LE DOCTEUR

Faites descendre le n° huit. (Il ferme la porte redescend au milieu de la scène). Ainsi donc, si nous admettons sérieusement que le corps de cet homme ait été envahi par une âme étrangère, on est en droit de penser qu'elle s'enfuira sous la douleur et libérera le corps, on pourra rentrer l'âme à qui il appartient... Et si tout cela n'est que l'épouvantable imagination d'un cerveau hanté, la guérison pourra venir aussi de même. Se croyant libéré, il le sera réellement.

(La porte du fond s'ouvre. Maurice paraît. Il est tel que l'a dépeint Madeleine. Il a pris l'expression du visage du sorcier. Les traits même semblent changés. C'est pourtant le même visage qu'autrefois mais animé par un autre esprit... L'infirmier est entré derrière lui et a refermé la porte)

LE DOCTEUR (à Maurice)

Venez, venez, mon ami... MAURICE (après avoir regardé Madeleine et Hébert en dessous, soupçonneusement)

Que me voulez-vous ?

HÉBERT (sur un signe du docteur)

Ménard, c'est

tout ce que vous me

dites ? Vous ne me

reconnaissez pas ?

MAURICE

Si, si...

LE DOCTEUR (designant Hébert)

C'est votre ami.

MAURICE

Oui...

LE DOCTEUR

Comment vous

trouvez-vous au-

jourd'hui ?

MAURICE

Aujourd'hui ?...

Très bien.

LE DOCTEUR

Vous ne souffrez

pas de maux de tête

ni d'oppression ?

MAURICE

Non ?

LE DOCTEUR

Pourtant l'air

est affreusement

lourd. Moi-même je

ne me sens pas bien.

Autrefois, avant de

venir ici, vous sup-

portiez très mal le

climat.

MAURICE

Je le supporte

mieux maintenant.

MADELEINE

Ah !

MAURICE

J'en ai l'habitude (Un

silence. Reprenant)

Vous voulez me

garder longtemps

ici ?

LE DOCTEUR

Oh... non. Cela

dépend. N'est-ce

pas, mon cher Mon-

sieur, vous avez été gravement malade. Le surmenage... le climat... diverses circonstances... Mais cela à l'air d'aller beaucoup mieux, beaucoup mieux... Alors il est probable que nous allons pouvoir vous laisser partir.

MAURICE

Il n'y a pas de raison pour me garder. Je suis calme. Je ne fais pas de mal ! Rien ne vous autorise à me retenir ici... C'est vrai, je ne peux pas m'échapper. Vous avez la force...

LE DOCTEUR

La force, oh !... Mais voyons, vous ne comprenez donc pas ? Nous ne voulons que votre bien. Votre état de santé a nécessité votre internement. S'il est prouvé que vous êtes guéri, nous vous laisserons partir.

MAURICE

(après un silence, désignant Hébert et Madeleine)

Que font-ils ici, eux ?

HÉBERT

Nous étions venus vous voir...

MAURICE

Oui ?.. Ah !

LE DOCTEUR

Vous ne dites rien à votre femme ?

MAURICE

Ma femme ?...

LE DOCTEUR

Oui.

MAURICE (servant les poings)

C'est elle qui m'a fait enfermer.

MADELEINE

Oh ! Maurice !... Voyons, tu sais bien...

MAURICE (violent)

Oui, je sais, je sais !

LE DOCTEUR (interrompant)

Vous allez bientôt être libre. Mais il faut me promettre que vous n'irez plus dans la forêt.

MAURICE

Dans la forêt... Aller dans la forêt... Je ne pourrai pas ? Alors... Quoi ? Moi... Pas libre... Je ne serai pas libre ?... (Avec exaltation) La forêt !...

LE DOCTEUR

Vous tenez donc beaucoup à y retourner ?

MAURICE (même jeu)

Ah !... là-bas... C'est à moi, là-bas... la nuit... Laissez-moi partir. Je veux partir ! Je veux !... (Il serre les poings et grince des dents.)

MADELEINE

Oh ! Mon Dieu !... (Le suppliant en pleurant)

Maurice ! Maurice !

MAURICE

Quoi ? Quoi ? Qu'est-ce qu'on me veut ? Pourquoi m'a-t-on amené ici ? Voulez-vous me laisser partir ? (Le docteur fait, de la tête signe à Madeleine de se retirer)

MADELEINE

C'est horrible ! horrible !

(Elle sort par la porte de gauche)

LE DOCTEUR (à Maurice)

Vous voyez dans quel état vous la mettez ! Il ne faut pas vous exciter ainsi. Voyons, vous devriez le comprendre, nous ne voulons que votre bien...

MAURICE

Non, non, vous êtes des bourreaux... des persécuteurs... Vous êtes...

(Le docteur a fait un geste de la main ; à ce signal Hébert et l'infirmier se sont jetés sur Maurice, l'ont maintenu chacun par un bras)

MAURICE

Quoi ? Oh... Laissez-moi ! laissez-moi !

LE DOCTEUR

Tenez-le bien ! (Il enlève la housse de l'appareil)

(Maurice se débat de toutes ses forces)

LE DOCTEUR

Tenez-le bien qu'il ne s'échappe pas.

(Hébert et l'infirmier couchent Maurice sur le chevalet malgré ses cris et sa défense furieuse. Le docteur fixe les courroies autour des membres du patient. Puis il va fermer à clef la porte de gauche. Le docteur revient et prend une serviette. Il bâillonne Maurice dont on n'entend plus que les gémissements étouffés. Il va vers le tableau. Il prend les fils, les attache aux parties métalliques du chevalet puis il revient au tableau, manœuvré par plusieurs manettes.)

(Tout à coup le corps du patient se soulève dans ses liens, se tord et est secoué par de violents tremblements tandis que des gémissements étouffés s'entendent sous le bâillon)

HÉBERT

(détournant la tête)

C'est affreux !

(Le corps du patient s'est soulevé, tordu en arc, est retombé, se soulève encore, violemment secoué de soubresauts terribles.)

LE DOCTEUR

Il faut continuer,

continuer jusqu'au

bout !

(Tout à coup, après un court silence, on entend, par deux fois

une voix venant d'on ne sait où : Madeleine... Madeleine !...)

(comme un gémissement lointain, suppliant). (De nouveau le silence. Puis sous le bâillon

les cris reprennent tantôt pleins de rage, tantôt empreints

d'une souffrance indécible. Puis, après un temps, ce ne sont

plus que des gémissements douloureux très faibles.)

(Un nouveau silence. Un bruit de pas derrière la porte

de gauche. Puis on

essaie d'ouvrir cette porte. On frappe à cette porte)

LA VOIX DE MADELEINE (en coulisse)

Maurice ! Maurice ! (Comme on ne répond pas, elle insiste. Cris, supplications, sanglots derrière la porte de gauche)

LA VOIX DE MADELEINE (derrière la porte de gauche)

Ouvrez-moi... Il m'a appelée !... Au nom du ciel, ouvrez... Ouvrez-moi, je vous en supplie !... Oh ! Maurice !... Maurice !...

Le docteur relève une manette. Les contractions cessent dans le corps du patient. Le docteur s'approche de lui, le regarde attentivement, puis lui enlève son bâillon. Un long et dernier gémissement.

VOIX DE MADELEINE (derrière la porte de gauche).

Ouvrez-moi ! Ouvrez-moi !

LE DOCTEUR (parlant vers la porte)

Attendez un instant... (A Hébert et à l'infirmier) Aidez-moi à le détacher.

(Les trois hommes détachent Maurice, l'enlèvent de sur le chevalet. Il est horriblement pâle. Et l'expression de ses traits et de son regard est redevenue exactement ce qu'elle était avant le sortilège. On l'assied sur une chaise.)

VOIX DE MADELEINE

Ouvrez ! Ouvrez !

LE DOCTEUR (à l'infirmier)

Vous pouvez lui ouvrir maintenant...

L'infirmier ouvre la porte de gauche. Madeleine demeure un instant immobile sur le seuil. Elle voit Maurice. Elle se précipite vers lui)

MADELEINE

Maurice... Tu m'as appelée !

(Maurice ouvrant lentement les yeux d'une voix faible.)

MAURICE

Madeleine, ma chérie... ma bien aimée...

(Elle se jette dans ses bras. L'infirmier sort)

MADELEINE (dans un sanglot)

Oh ! Maurice ! Mon chéri ! mon chéri.

MAURICE

Madeleine !...

LE DOCTEUR (se penchant vers lui)

Vous avez eu un choc cérébral... Vous avez été...

MAURICE

Non... non, je sais... Madeleine... viens ! viens, près de moi... plus près !... (il l'étreint tendrement)

Regarde-moi, ma chérie, avec tes yeux aimés... Une dernière fois, car je vais mourir.

MADELEINE (affolée)

Non, non ! Je ne veux pas ! Je ne veux pas ! Je t'ai retrouvé ! Je te retiendrai ! Tu ne peux pas me quitter, tu ne peux pas !

LE DOCTEUR

Je vous dis, vous avez eu un choc terrible... Tout cela n'est pas réel... Vous avez cru... Vous avez été, pendant un certain temps, privé de votre raison... Considérez tout cela comme un mauvais rêve, un cauchemar...

MAURICE (lentement)

Un rêve horrible... un affreux cauchemar...

LE DOCTEUR

Mais ce n'est pas réel...

MAURICE

Pas réel ?... J'ai vu trop de choses... Approchez, docteur... Vous aussi, Hébert, mon ami... Ecoutez-moi... J'ai... j'ai été cet homme... cet homme épouvantable... Oui, j'ai été lui, dans la forêt... là-bas... J'ai fait ce qu'il fallait, tout ce qu'il fallait... J'ai commis des crimes... J'ai ordonné des supplices... J'ai fait égorger des femmes... j'en ai égorgé moi-même... Et de leur sang, de leurs chairs encore chaudes, j'ai... Ah ! quelles infamies sans noms, quelles horreurs épouvantables !... Moi, moi, j'ai fait cela !...

LE DOCTEUR

Non, pas vous ! Vous n'étiez pas responsable. Votre corps agissait, mais c'est son esprit à lui qui commandait...

MADELEINE

Son âme à lui, son âme maudite était en toi !

MAURICE

Peut-être... Mais il restait en moi une partie de ma conscience, qui assistait, impuissante, épouvantée, à toutes ces abominations...

MADELEINE

Mais c'est fini, c'est fini maintenant. Je t'ai retrouvé, toi, toi que j'aime... L'autre, l'être mauvais, il est loin de nous, pour toujours, nous sommes hors de son atteinte, aie confiance... Nous allons retourner là-bas au pays... être heureux...

LE DOCTEUR

Allons, oubliez tout cela ! Chassez de votre mémoire ces affreux cauchemars...

MAURICE

Dans les bas-fonds de New-York

Un monstre à face humaine attirait et égorgait les enfants

New-York, janvier 1929.

(De notre correspondant particulier.)

Il n'était plus la nuit : ce n'était pas encore l'aube. Cinquante ombres fouillaient les marécages et la plaine de Jersey, au bout de Tonelle et de Manhattan avenues.

Singulière chasse ! Etranges chasseurs qui avaient à leur tête le capitaine de police William E. Hogue et le capitaine John Stork, un vieux chasseur de rats musqués qui connaît tous les chemins de traverse, tous les boqueteaux, tous les fourrés des marécages de Jersey.

Ils avaient été commandés de service à la suite d'un télégramme qu'un détective de Détroit, venait d'adresser à M. John Underwood, chef du bureau des détectives de Jersey-City.

Ce télégramme disait : « Avons arrêté Peter Kudzinowski, dit Roy Lambert, dit Roy Rogers. Il avoue avoir assassiné un petit garçon de 7 ans, le 16 novembre 1928, dans les champs de Jersey, près du pont de Susquehanna entre Jersey City et Secaucus. Il déclare avoir trouvé le petit garçon dans le quartier de l'East side New-York. Télégraphiez si vous désirez le prisonnier. »

Durant tout le jour et une partie de la nuit, les policiers sillonnèrent la plaine. Soudain, derrière une grosse touffe de roseaux et d'herbes glacées, le capitaine Stork, aperçut le manteau du petit garçon, couvrant le corps mutilé.

Ses habits, un sweater bleu, un pantalon blanc, une chemise blanche, étaient déchirés. Un bras de l'enfant était presque arraché : le petit avait dû se débattre désespérément pour échapper à son agresseur.

Une large blessure, allant d'une oreille à l'autre, lui ouvrait la gorge. Il avait été odieusement violent.

A 100 mètres de là, on découvrit le couteau rouillé, taché de sang qui avait servi à commettre le crime.

Un détective dit : « Je n'ai jamais vu crime aussi horrible. »

Tous, en silence, ramenèrent le corps martyrisé à la Morgue de Blacher, à Jersey City.

Le rapt de l'enfant.

On était au 20 décembre. L'enquête sur ce crime odieux, durait depuis un mois, la victime était maintenant découverte ; on tenait l'assassin.

Voici comment le monstre avait opéré : L'après-midi du 16 novembre, le petit Joseph Storelli jouait avec sa sœur Magdalena, devant la boutique d'un épicer qui, ce soir-là, avait placé devant son étalage, un bassin où des poissons vivants évoluaient.

Vers 6 heures du soir, Magdalena rentra seule. Joseph était tellement intéressé par le jeu des poissons dans l'eau qu'il n'entendit pas d'abord un inconnu qui lui disait :

— Cela t'amuse. Je t'en paierai si tu veux. Il ne sentit même pas qu'on lui touchait le bras.

L'inconnu insista. C'était un homme de petite taille, très pâle, assez jeune, aux yeux fuyants. Cela, d'autres enfants, des passants, un chauffeur de taxi, devaient plus tard en témoigner.

L'enfant le suivit. Ensemble, ils quittèrent le pauvre et sombre quartier.

Où passèrent-ils la soirée ? L'enquête ne devait le révéler que longtemps après la mort du malheureux enfant qui fut égorgé par son sadique ravisseur, au cours de cette nuit-là.

Mme Storelli et ses 5 enfants cherchèrent toute

la nuit, dans tout le quartier, le petit garçon disparu, Joseph Storelli, âgé de 7 ans.

Tout le long de l'East side River, là où s'étendent les quartiers ouvriers, là où se réfugient les émigrants venus de tous les pays, logeant dans des immeubles, sales bâtis en briques rouges où le linge sèche dans les escaliers de fer, les époux Storelli, les amis, les voisins scrutèrent tous les angles d'immeubles, tous les recoins de cours, tous les vestibules d'escaliers obscurs.

Ce fut en vain. L'enfant ne fut pas retrouvé. Le lendemain, il ne revint pas au logis paternel, ni les jours suivants.

La police alertée commença son enquête.

Les quartiers pauvres de toutes les grandes villes du monde se ressemblent. Partout la même misère, la même promiscuité. Partout des gosses qui jouent dans la rue.

Les détectives ne retrouvèrent pas l'enfant. Ils recueillirent une seule déposition intéressante.

Un chauffeur de taxi, Joseph Saccaro, ayant vu dans les journaux la disparition de l'enfant, vint dire à la police que le soir du 16 novembre, un homme dont le signalement correspondait à celui donné par d'autres personnes, accompagné d'un bambin qui ressemblait à la photo de Joseph Storelli donnée par les gazettes, avait pris sa voiture et s'était fait conduire à la gare du « Grand Central ».

C'était tout. Tout jusqu'au jour où le détective de Détroit ayant mis la main sur l'assassin, envoya le télégramme que l'on connaît à son chef, jusqu'au jour où fut découvert dans les marécages de Jersey, le cadavre mutilé du petit Joseph Storelli.

Un être monstrueux.

L'assassin Peter Kudzinowski fut conduit à la prison de Jersey City.

Là, cet être abject, produit de la dégénération et de l'alcoolisme, dont la vie n'est qu'une succession de crimes, de dépravations, de stupres ignominieux, raconta sans trouble comment il avait tué le petit garçon.

Haussant parfois le ton, parfois prenant des attitudes et des intonations tragiques, il fit le récit de son horrible carrière.

« Quand je vivais chez mes parents, à Dickson City, en Pennsylvanie, je n'étais pas si mauvais. »

Puis, j'ai eu des ennuis. Il a fallu que je parte.

Un jour, j'ai tué un de mes amis, Harry Quinn, parce qu'il m'avait volé une bouteille de whisky. Ce n'était pas pour la bouteille mais par jalousie, parce qu'il était allé la boire avec un autre.

J'ai tapé sur sa tête avec une pierre jusqu'à ce que le cerveau éclate et me jaillisse à la figure.

C'était en 1924 à Minoska Lachawanna.

Je suis allé à New-York, parmi les Boverys.

J'ai traîné là, longtemps. Je mangeais et couchais à l'Armée du Salut. J'ai trouvé du travail au chemin de fer. J'ai économisé 80 dollars.

Alors, j'ai essayé d'attraper des petits garçons et des petites filles, à Hoboken. C'est ma passion. Mais ils ne voulaient pas me suivre.

J'avais encore un peu d'argent quand j'ai rencontré le petit Joseph : je l'ai emmené au cinéma, entre la 13^e et la 14^e rue. Nous ne sommes restés là qu'une demi-heure. Le petit a voulu rentrer chez lui. Je lui ai acheté des bonbons. Alors, il a consenti à m'accompagner jusqu'à Jersey.

Nous avons pris un taxi jusqu'à la Centrale Station, puis le métro jusqu'à Jersey City.

C'est là que je suis parti dans les champs, près des marécages.

J'ai voulu déshabiller Joseph. Il s'est mis à hurler. Je tremblais de désir et de peur. Il se dé-



En haut, Kudzinowski, impassible, est mis en présence de la victime à la morgue de Blacher. A gauche, un policier examine la boîte de bonbons qui attirait l'enfant dans le guet-apens.

battait, criait : « Maman ! maman ! » Il me donnait des coups de pied. J'ai pensé qu'on allait l'entendre qu'on allait venir. J'ai tiré mon grand couteau de poche. Je l'ai passé sous la gorge du petit. Il hurlait tellement, que je n'ai pu me retenir d'enfoncer le couteau dans la chair. C'est entré, tout doucement, sans même que je m'en rende compte. Un flot de sang m'a jailli au visage. L'enfant était mort. Je suis resté deux heures près de lui. Je sais ce qui m'attend, la chaise. Mais les sensations éprouvées ce soir-là sont telles, que je ne regrette rien. »

Le juge, indigné par tant de cynisme, suspendit l'interrogatoire pendant une heure, puis Kudzinowski reprit :

« Si l'on ne me tuait pas, je continuerais à tuer des enfants. Je ne pouvais pas m'en empêcher. Combien en ai-je attiré chez moi, dans les couloirs d'immeubles abandonnés, dans les plaines désertes, je ne sais pas. Cherchez, je ne le dirai pas. »

Evidemment, on se trouve en présence d'un être anormal, d'une monstrueuse araignée humaine qui se gorge du sang de ses victimes, qui a besoin pour satisfaire ses viles passions, de sentir encore entre ses bras, le corps frissonnant du jeune garçon ou de la petite fille qu'il vient de mettre à mort.

Le professeur Loomis, qui dirige l'institut phrénologique de New-York, après un examen attentif du cerveau de Kudzinowski, a fait les déclarations suivantes :

« Le cerveau est de taille normale et fonctionne très activement, mais sa largeur, entre et au-dessous des oreilles, montre un grand développement de la faculté destructive. Les lèvres minces prouvent des tendances à la cruauté. Les paupières tombantes signifient la dissimulation et l'habileté à cacher ses crimes. »

L'opinion du professeur est que les instincts monstrueux de l'assassin, sont dus à un accident qui lui advint dans sa jeunesse lorsqu'il tomba d'un mur haut de 8 mètres.

Pendant toute la durée de son interrogatoire, le criminel n'a pas perdu son sang-froid.

Après cela, il a été transféré à la prison de New-York sous la garde de nombreux policiers car la foule voulait le lyncher.

Pendant ce transfert, les obsèques du petit Joseph avaient lieu au cimetière de Calvary. Là, des scènes déchirantes ont eu lieu.

Depuis la découverte du cadavre, la mère de la victime, Mme Louisa Storelli, n'a pris aucune nourriture. Elle est si faible qu'elle n'a pu assister aux obsèques et qu'elle ne peut maintenant continuer le dur labeur qui lui rapportait 20 dollars par semaine, ce qui empêchait ses petits enfants de mourir de faim.

Roy PINKER.



Dans les marécages de Jersey où fut trouvé le petit corps égorgé, la police procède à l'enquête.

New-York, paradis de la contrebande

L n'est pas une ville, un port sur la terre entière, qui soit la proie des contrebandiers, comme New-York. Le passage de marchandises en fraude y a été élevé à la hauteur d'un art, d'une institution... Le département de la Trésorerie des Etats-Unis, département qui a son siège central dans la capitale, Washington, déclare lui-même que de toutes les industries florissantes dans le pays à la bannière étoilée, l'industrie de la contrebande est celle qui rapporte le plus. A ses bénéficiaires, bien entendu. Pas à l'Etat !

Le port de New-York possède une ligne d'accostage que l'on peut approximativement évaluer à 771 milles. Plus de 1.233 kilomètres. N'est-ce pas fabuleux ! Presque deux fois la distance de Paris à Nice... Sur ces 1.233 kilomètres, cent quinze seulement sont surveillés d'une façon vraiment efficace. New-York possède 178 jetées de débarquement. Cinquante-deux sont gardées.

Vingt-deux navires de toute nationalité, de tout tonnage, allant du transatlantique monstrueux à la barque de pêche, arrivent chaque jour, ce qui donne une moyenne de deux cents bâtiments constamment en mouvement, hiver comme été, dans le port gardé par la statue de la Liberté.

Alors, vous commencez à comprendre?... Quelle sarabande de contrebandiers qui s'en donnent à cœur joie !... Nous ne parlons pas des bootleggers spécialisés dans l'alcool. Oh non, nous parlons de tous les autres. Pour les bootleggers il faudrait un article spécial, que disons-nous, plusieurs articles !

Le passage en douane est fort simple, comme formalités.

Un cargo arrive. Immédiatement deux inspecteurs s'embarquent sur un canot automobile et montent à bord, avant qu'il accoste. Ils examinent les manifestes, les connaissements, tous les papiers de bord. Ce sont les « discharging inspectors ». Le fret est déchargé sur le quai. Des « merchandise inspectors » s'affairent. On estime la valeur des marchandises et on les remet tout de suite entre les mains des destinataires, s'ils sont là. Sur un lot de cent balles, par exemple, on en sélectionne quatre ou cinq, que l'on fait ouvrir pour en vérifier le contenu. Cette opération se fait dans le hall des douanes. Mais, si les autres quatre-vingt-seize ou quatre-vingt-quinze balles contiennent de la contrebande, tant pis pour les douanes, et tant mieux pour les contrebandiers. C'est une question de chance, uniquement. Et croyez bien qu'avec des pourboires généreux adroitement distribués, les intéressés s'arrangent toujours pour que ce soient des colis innocents qui subissent la « fouille »...

Jusqu'à très récemment, le nombre des examinateurs pour une pareille ruche s'élevait, en tout et pour tout à... dix-sept. Ces dix-sept hommes avaient mission d'examiner les voyageurs des paquebots, et les marchandises des cargos, tâche formidable au-dessus de leurs forces. Ils devaient également examiner les navires eux-mêmes, rechercher si les panneaux ne révélaient pas trace de truquage pour cacher des bijoux, des drogues, des soies, des dentelles, etc., tout ce qui est frappé par la loi américaine de droits d'entrée fort lourds.

Mais quoi !... Il est si simple pour n'importe qui d'approcher à la nuit, dans un rapide canot automobile, toujours plus rapide que ceux de la police, de quelque maison flottante. Un signal

discret, un bras qui passe furtivement un paquet par un hublot, et les contrebandiers disparaissent au milieu des innombrables embarcations qui sillonnent le port, au milieu d'une symphonie de lumières vertes et rouges, de fanalons, de projecteurs, projecteurs qui éclairent toujours l'opposé des coins les plus intéressants... En une demi-heure, le fraudeur a gagné plus d'argent qu'en six mois de travail honnête et acharné. Aussi, les autorités new-yorkaises qui ont pris des mesures pour réprimer très sévèrement la contrebande, ont humblement avoué qu'elles savent fort bien que jamais elles ne la supprimeront. Les bénéfices en sont trop grands pour les risques encourus.

On vient d'organiser une sorte de patrouille, appelée la « foreign squad » l'escouade étrangère, sous les ordres d'un vieux renard des douanes. Cette escouade a pour mission de surveiller tous les ports européens, et principalement ceux d'où l'on soupçonne les fraudeurs de partir le plus souvent. Londres, Le Havre, Hambourg, etc... Et même des villes en terre ferme, comme Paris, Bruxelles, Berlin.

Ensuite, une centaine d'hommes à toute épreuve a été adjointe aux malheureux dix-sept surveillants. Quatre canots à moteur, très puissants. Le nombre des douaniers proprement dits a été porté à cinq cents. Ce sont ceux-là qui reçoivent les voyageurs au débarquement et les marchandises. Il ne faut pas les confondre avec les « chercheurs » dont nous parlons plus haut.

Malgré toute la vigilance, malgré toute l'habileté déployées, on ne découvrirait jamais rien — tant les ruses des contrebandiers sont subtiles — si l'on n'avait pour auxiliaire le « Hasard », ce roi des policiers.

Une petite histoire. Récemment, un yacht de luxe, le *Président-Harrison*, rentrait à New-York, après une croisière autour du globe. La dernière escale avant le port américain, avait été Marseille. On avait surveillé l'embarquement des colis, de quelques marchandises. Tout était en règle. Le navire lève l'ancre.

En cours de route, un des officiers de bord a l'impression qu'une odeur particulière lui arrive, par instants. Il parcourt le navire, en se fiant à son odorat. Cette odeur, il la reconnaît. De l'opium, parbleu !...

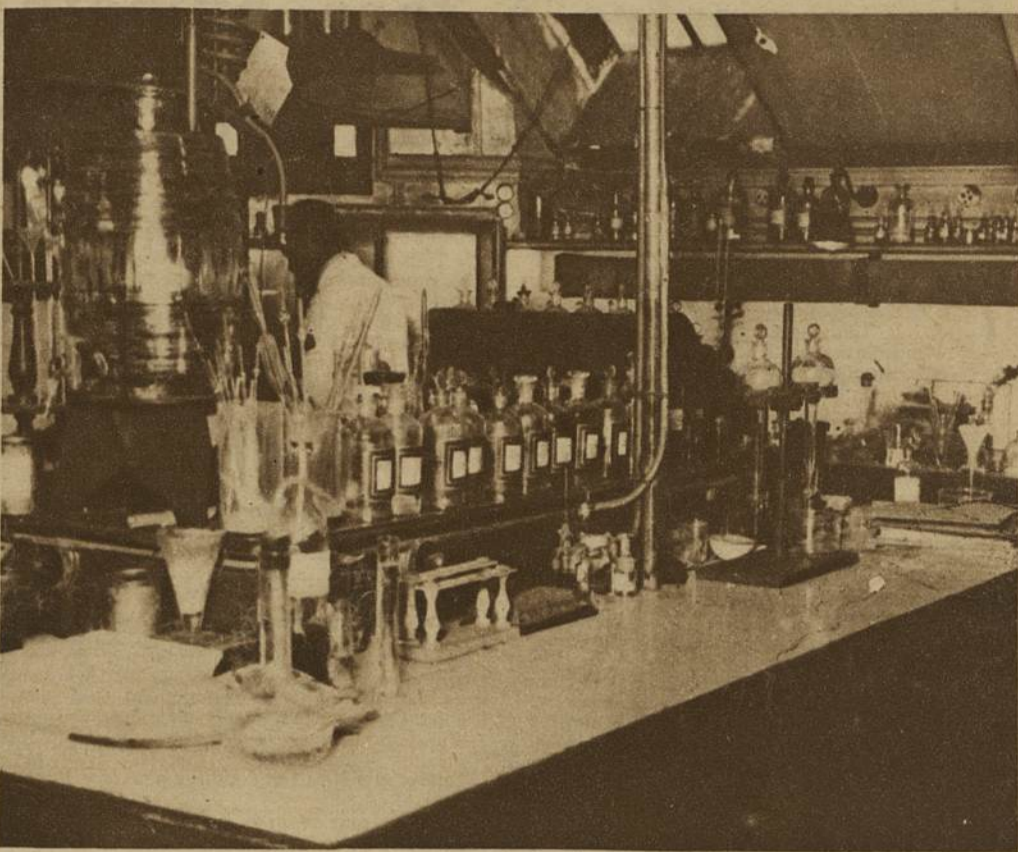
De l'opium à bord?... Impossible ! Cependant il en fait part à un camarade et tous deux se livrent secrètement à des investigations, qui les conduisent, tout droit au... puits aux câbles. Ils l'examinèrent. Ils constatèrent qu'une des parois avait été découpée, puis soigneusement remise en place, mastiquée, et recouverte de la même peinture que tout le reste. Mais le Hasard avait voulu qu'en remontant la chaîne de l'ancre, une des boîtes qui contenait l'opium fût fendue, et l'odeur s'en était répandue. Il y en avait pour un million de dollars !... Vingt-cinq millions de francs.

Un Chinois de l'équipage, sur lequel les soupçons s'étaient immédiatement portés, fut arrêté. Il avoua tout. Il avait fait la besogne lui-même, et depuis Hong-Kong, les boîtes d'opium qui lui avaient été confiées par un marchand pour un confrère de San-Francisco, voyageaient sans péril !...

S'il est aussi facile de dissimuler pareil chargement, combien de kilos de cocaïne, combien de bijoux, combien de diamants moins encombrants que l'opium, qui passent chaque semaine — nous pourrions dire, presque, chaque jour — sous le nez des douanes new-yorkaises impuissantes !...

Henry MUSNIK.

La Science contre le Crime



Un des laboratoires de l'Identité judiciaire.

Il n'est plus de procès criminel sans expertise médico-légale et d'innombrables exemples ont montré de quel poids pouvaient être, dans le plateau de la balance symbolique, les quelques minces feuilles d'un rapport d'expert médical.

D'aucuns trouvent ce poids trop lourd, d'autres l'estiment encore trop léger, nombreux sont ceux qui, ignorant les limites exactes des pouvoirs du médecin légiste et les possibilités de sa science, voudraient demander à la médecine légale plus et mieux qu'elle ne peut donner.

Il nous a paru qu'une série d'articles où seraient dévoilées quelques-unes des arcanes de l'expertise médico-légale en matière criminelle, constituerait un complément utile à l'intelligence de certaines affaires dont l'exposé passionnant occupe d'autres rubriques.



OUT d'abord nous préciserons les conditions dans lesquelles la science médicale peut intervenir légalement dans les opérations judiciaires en matière criminelle.

Cette intervention peut avoir lieu de deux façons selon qu'il y a urgence ou non.

En cas d'urgence, aucun médecin ne peut se soustraire, sous quelque prétexte que ce soit, aux réquisitions exercées par le Procureur de la République ou les officiers de police judiciaire auxiliaires du Procureur qui sont : les juges de paix, les officiers de gendarmerie, les commissaires de police, les maires et leurs adjoints, les préfets, et, à Paris, le préfet de police.

Le médecin ainsi requis, par exemple en cas de mort violente ou suspecte, devra prêter serment et après examen du cadavre, faire son rapport sur les causes de la mort et sur l'état du cadavre.

En dehors des cas d'urgence, toute opération médicale de justice criminelle doit être confiée à des médecins spéciaux et qu'on appelle *médecins experts près les tribunaux* nommés selon les formes prescrites par la loi.

Dans le mois qui suit la rentrée de l'année judiciaire, les Cours d'appels, en Chambre du Conseil, le Procureur général entendu, désignent sur les listes de proposition des tribunaux de Première instance du ressort, les docteurs en médecine à qui elles confèrent le titre d'expert devant les tribunaux. N'ont droit à recevoir ce titre que les docteurs en médecine français, ayant au moins cinq ans d'exercice et demeurant dans le ressort de la Cour d'appel.

Les médecins experts peuvent être requis par le président des Assises, la Cour d'appel, le Tribunal de Première instance jugeant en correctionnel, le Procureur de la République, le Juge d'instruction. Pratiquement ce sont ces deux derniers qui requièrent le plus souvent les experts.

L'expertise médico-légale au criminel est soumise à certaines règles très précises.

L'expert désigné reçoit du magistrat qui l'a commis une commission lui annonçant sa désignation et lui indiquant en détails ce que l'on attend de lui. Dès réception de cette commission, l'expert doit venir prêter serment entre les mains du magistrat commettant et s'engager par ce serment à remplir sa mission avec honneur et conscience.

L'expert et le magistrat apposent leurs signatures au bas du procès-verbal attestant la prestation du serment. La non-prestation du serment en matière d'expertise au criminel entraîne la nullité de l'expertise. Le Code d'instruction criminelle laisse à l'expert toute liberté quant à la direction de ses opérations, et l'expertise, sauf indication contraire, n'est pas contradictoire, mais le magistrat commettant a toujours le droit d'assister aux opérations de l'expert.

Ces opérations terminées, l'expert en dresse sur papier libre un rapport détaillé. La rédaction de ce rapport d'expertises est soumise elle-même à certaines règles fixes.

Le rapport commence par un préambule où sont exposées, dans les termes mêmes employés par le magistrat, les circonstances de la mission ; suit l'exposé détaillé des constatations, puis celui des renseignements fournis par le dossier et l'interrogatoire médical de l'inculpé ou de la victime. Dans une quatrième partie, l'expert discute et interprète les résultats fournis par son enquête ; enfin, le rapport se termine par des conclusions où sont résumées, en quelques lignes, les données de l'expertise.

Le dépôt du rapport entre les mains du magistrat commettant donne lieu à un procès-verbal signé du magistrat et de l'expert.

La responsabilité des experts est civile ou pénale.

L'expert encourt la responsabilité civile en cas de mission non remplie après prestation du serment, en cas de retard ou de refus dans le dépôt du rapport.

L'expert encourt la responsabilité pénale dans le cas où il aurait « agréé des offres ou promesses ou reçu des dons ou présents pour donner une opinion favorable à l'une des parties. Dans le cas où la corruption aurait pour objet un fait criminel emportant une peine plus forte que celle de la dégradation civique, cette peine plus forte sera appliquée au coupable. » Enfin, les rapports argués de faux sont assimilés aux faux témoignages et encourrent les mêmes peines.

...

La seule énumération des cas où la médecine droit intervenir dans une affaire criminelle occuperait à elle seule tout un article.

On sait que la constatation médicale du décès est obligatoire en France et que, en cas de décès suspect le médecin de l'état-civil est tenu de refuser le permis d'inhumer.

De ce fait même, la médecine se trouve à la base de bon nombre d'instructions criminelles. Chose curieuse, l'obligation de vérifier médicalement les décès est de date relativement récente. Le Code Napoléon avait laissé la question dans un vague fâcheux et c'est seulement depuis 1866 que la constatation médicale des décès est devenue obligatoire pour toutes les communes de France comme elle l'était depuis 1806 dans le département de la Seine.

Cette constatation a un double but : empêcher les inhumations précipitées de personnes en état de mort apparente, faire connaître la cause naturelle ou criminelle du décès.

Il semblerait que la constatation de la mort fût chose des plus faciles et que parler de « diagnostic de mort » soit une exagération des médecins. Il n'en est rien. Sans s'arrêter à certains faits fabuleux, il est certain qu'il existe des observations parfaitement scientifiques de personnes crues mortes, même par des médecins, et qui n'étaient qu'en état de mort apparente.

Témoin l'histoire rapportée par le Dr. Sikor professeur de médecine légale : « Un nommé Takacs, condamné à la pendaison, subit son supplice un matin à huit heures. Huit minutes après le Dr. Sikor est requis pour examiner le supplicié et décider s'il est bien mort. Constatant l'immobilité du thorax et de l'abdomen, le trouble de la cornée et l'insensibilité de la pupille, le Dr. Sikor affirme la mort. Le condamné reste encore pendu trois minutes, puis son cadavre, détaché de la potence, est placé dans un fourgon pour être transporté à l'amphithéâtre d'autopsie. Là, on l'étend sur une table et on commence sur lui des expériences à l'aide de courants électriques : presque aussitôt le cœur se remet à battre, le pouls devient perceptible. Tous les phénomènes de la vie réapparaissent les uns après les autres, sauf la connaissance et le malheureux survit vingt-quatre heures à la pendaison, en dépit de la justice et de la Médecine légale.

Conclure de faits semblables à l'impossibilité d'affirmer la mort réelle est peut-être excessif. Pourtant, des savants ont affirmé qu'il n'existait aucun signe absolu de la mort et que seule la putréfaction est décisive.

Nous verrons dans un prochain article ce qu'il faut penser d'une opinion aussi peu rassurante.

Dr. Henri DROUIN
ex-chef de laboratoire
à l'hôpital Broca.

(à suivre)



La douane de New-York a fait l'acquisition de bateaux ultra-rapides sur lesquels ont été montées des mitrailleuses. Gare aux fraudeurs !

Dans notre Bibliothèque

CRIMES D'AUJOURD'HUI
CRIMES D'AUTREFOIS
par Frédéric Boutet (1)

Des gentilshommes de fortune, à Landru et à Truphème, Frédéric Boutet a fouillé les annales du crime et a tiré de ses innombrables lectures, un petit livre fort intéressant auquel un lecteur grincheux reprochera peut-être une absence à peu près complète de plan, mais qui abonde en documents pittoresques et souvent inédits. Des histoires étonnantes de pirates, de voleurs de cadavres, de « chauffeurs », de bourreaux, d'escrocs, tantôt dramatiques, tantôt amusantes, mais toujours racontées avec la même verve. Je ne puis résister au plaisir de citer tout au long une anecdote entre cent : il s'agit d'une escroquerie d'une ingéniosité peu commune :

« Un beau jour, une dame élégante, à voiture correcte, bijoux de prix, dentelles, grand air, se présente à Auteuil, à la maison de santé du fameux docteur aliéniste X... Reçue par le maître lui-même, elle lui explique, avec une émotion contenue, mais poignante, que son mari, le comte Z... est fou et qu'elle l'a amené à Paris pour le faire soigner. Elle voudrait qu'il soit interné dans la maison de santé du fameux aliéniste à qui elle parle, car elle a confiance en lui seul.

Son mari est atteint du délire de la persécution et se croit poursuivi par des voleurs, folie bien connue. Elle l'amène le soir même et paye d'avance un trimestre de la pension, (le prix en est fort élevé). Le docteur prend part à la douleur de la belle comtesse, promet de guérir le malade qu'il traitera lui-même. La dame remercie et demande qu'on éloigne les gardiens quand, le lendemain, elle amène son mari, afin qu'il n'ait pas de défiance et pour éviter une scène pénible, car elle lui dira qu'elle l'amène voir un ami. Le docteur comprend parfaitement et la prie de se fier à sa discrétion et à son tact professionnels.

« Le lendemain, la même belle dame élégante, descendant de sa belle voiture correcte, entre chez un des plus grands bijoutiers de la rue de la Paix. Elle demande le patron et explique ce qu'elle veut : sa sœur va se marier, elle désire lui acheter des diamants, de très beaux diamants. On lui montre des parures merveilleuses. C'est bien cela, mais elle ne veut pas choisir toute seule. Elle prie le bijoutier de charger un de ses employés de l'accompagner avec les écrins jusqu'à chez elle, dans son hôtel d'Auteuil, afin que son mari, malade, et la jeune fille elle-même, puissent choisir avec elle.

« Le bijoutier, par prudence de commerçant, se décide à aller lui-même à Auteuil avec la dame. Il s'agit d'une grosse affaire qui vaut bien le dérangement. Il emballe les écrins et monte dans la voiture dont l'élégance discrète et riche l'impressionne.

« On arrive à Auteuil, devant la grille d'un beau jardin. La dame, suivie du bijoutier, entre comme chez elle. « Prévenez monsieur que je suis là » dit-elle à un domestique parfaitement stylé qui lui ouvre respectueusement la porte d'un élégant petit salon.

« Asseyez-vous, dit-elle au bijoutier, donnez-moi les écrins, je vais les montrer à mon mari et nous vous ferons appeler pour débattre le prix, car il ne peut se lever. » Le bijoutier a vu la voiture, le cocher et le valet de pied, il voit l'hôtel, le vaste jardin : il est chez une cliente riche, il a toute confiance, il donne l'écrin, s'assoit et attend. La dame sort, ayant glissé l'écrin sous son manteau. Le docteur est derrière la porte.

« Mon pauvre mari, il est là... je veux partir... je ne veux pas le revoir. Il va avoir une crise... ayez bien soin de lui, mon Dieu !... Je reviendrai demain... Indiquez-moi une autre sortie, qu'il ne me voie pas m'en aller... »

« Elle défaillit, suffoquée d'émotion. Le docteur lui prend paternellement la main, promet encore la guérison et la fait passer par une porte de derrière en lui permettant de revenir le lendemain.

« Cependant, le bijoutier s'impatiente, car il trouve que le choix des pierres dure un peu longtemps. Il ose enfin ouvrir une porte. Un homme est là, un homme vigoureux qui le regarde avec un drôle d'air. Et voici un autre homme, un assez vieux monsieur décoré qui, lui, a l'air aimable, mais un drôle d'air aussi. Il croit que c'est le mari qui va mieux et qui s'est levé. « Les diamants sont choisis ? », demande-t-il. « Oui, là... calmez-vous », lui répond le vieux monsieur. « Et lesquels prenez-vous ? » « Oui, oui, nous en parlerons demain. » Le bijoutier ne comprend pas. Il insiste, on lui dit d'être sage, il se fâche et réclame ses bijoux. Scène violente ; on le saisit, on le douche, on lui passe la camisole de force et on le met en cellule pour éviter qu'il ne se blesse lui-même.

« Il y resta quatorze jours et quand, enfin, il fut rendu à la liberté, il était vraiment un peu fou et ce n'est pas étonnant. Il ne revit jamais ses diamants et non plus la dame, car elle négligea de lui rendre visite, malgré la permission donnée par le docteur X... »

Le livre qui contient de pareilles histoires est à ranger sur le rayon d'honneur de notre bibliothèque.

LE SECRET DE LA SUNBEAM VALLEY par Henri Bernay (2)

Un bon roman « pour la jeunesse » sans grande originalité mais qui ne décevra pas le public auquel il s'adresse. L'auteur a scrupuleusement respecté la formule inventée par Jules Verne : extraordinaires découvertes scientifiques, exotisme, idylles, aventures, rien n'y manque — jusqu'au type du vieux savant distrait, absorbé par ses recherches et qui se trouve mêlé aux événements les plus tragiques, sans rien voir d'autre que les papillons qu'il collectionne.

Roger GALLOIS.

(1) Librairie des Champs-Élysées.

(2) Contes et romans pour tous. Larousse.

DÉTECTIVE - CINÉMA

Ombre de Brooklyn

scénario de Félix Riesenbergh, mise en scène de Allan Dwan avec Georges O'Brien, Virginia Valli, J. Farrell Macdonald, June Collyer et Holmes Herbert.

Dans le port de Brooklyn, un navire a heurté un chaland, sur lequel vit John. Le bateau coule et John se sauve.

Poursuivi par des bandits, il se cache dans la boutique d'un tailleur. Là, la fille du tailleur Lipvitch, Becka, commence à l'aimer.

John a commencé à faire de la boxe et bientôt ses grands progrès lui valent un succès mérité. Ce sport, attirant les riches, lui permet de faire la connaissance de Gilbert van Horn, qui croit reconnaître en lui son fils. Van Horn a épousé il y a quelques années une jeune fille pauvre, mais ses parents ont pu faire annuler ce mariage et depuis ce jour, Van Horn n'a plus rien entendu de sa femme et de son fils.

Il s'occupe donc maintenant de John qui veut se faire architecte. Avec Becka il rêve de ses constructions merveilleuses de la cité future qu'il veut bâtir.

Mais on a, entre temps, fait comprendre à la jeune fille que sa liaison avec John nuira à la carrière de celui-ci et, par amour pour lui, elle se sacrifie et disparaît de la vie de John.

Lui, il travaille, étudie et s'est fiancé avec Maud, la pupille de Van Horn qui s'est éprise de lui. Mais elle ne l'aime pas sincèrement. Quand elle le voit mettre la main à la pâte, cela ne l'enchantait pas trop et elle trouve cela grossier.

Gilbert Van Horn a emmené Maud en Europe pour parfaire son trousseau. En revenant le bateau sombre, Van Horn se

John meurtri, blessé dans ses sentiments les plus sacrés, abattu par la mort de son protecteur van Horn, dont il ignore toujours l'identité et qui lui a laissé toute sa fortune, va dans des bars. Là, il boit pour oublier son chagrin, se battant avec des gens, partant d'un bar pour aller dans un autre et laissant derrière lui dégâts et victimes de sa fureur.

A l'aube, il échoue dans un quartier pauvre de New-York. Il est tombé devant une porte. Becka en sort, elle y travaille. Et les deux êtres se retrouvent pour un bonheur durable.

C'est un mélo classique qui est si bien mené que nous n'avons pas le temps d'apercevoir les invraisemblances. On nous fait voyager du quartier juif de New-York



Les principaux interprètes de *Ombre de Brooklyn* : en haut : Virginia Valli ; au centre : Georges O'Brien ; en bas : J. Farrell Macdonald.

noie. Maud et un jeune homme qui lui a fait vite oublier John reviennent à New-York où elle informe John qu'elle ne veut plus l'épouser.

Par intérim :
Jean LENAUER.

Histoires vraies

Le Raphaël, les deux vieilles dames et l'homme d'affaires

Dans un très modeste immeuble de la rue Mademoiselle, habitent deux pauvres femmes, la mère et la fille, veuves toutes deux : Mme Poinçon et Mme Chaudron. Elles vivent misérablement et attendent dans l'angoisse le sort du procès qu'elles ont intenté à un homme d'affaires italien M. Tacino et qui décidera de leur fortune.

Elles possédaient un Raphaël, ou tout au moins une toile attribuée à Raphaël : le tableau de 0 m. 60 x 0 m. 80 représente le Christ expirant ; il porte dans un angle la signature « Raffaello Sanzio ».

L'élève du Pérugin l'avait offert au Vatican, où il orna les appartements privés du pape jusqu'en 1812. A cette date, Pie VII le donna à la marquise Chuppin, sa parente et bienfaitrice, qui, à son tour le légua en 1833 à sa demoiselle de compagnie, Mlle Chopitel, tante de Mme Poinçon... Elle ne le mentionna pas en termes exprès dans son testament, mais comme le legs portait sur tout le mobilier de la chambre de Mlle Chopitel et que le tableau se trouvait dans cette pièce, il fut compris dans l'attribution.

C'est d'ailleurs un document bien curieux que le testament de la marquise Chuppin, dressé en la forme authentique par devant quatre témoins, Prosper Camion, officier en retraite, François Loulard, cultivateur, Léonard Collin, maçon et Clément Léger, cultivateur, tous quatre majeurs, sujets du Roy, demeurant au lieu de Vayres (Seine-et-Oise).

M^e Ferdinand Périer, notaire à la Perté-Alais, s'étant transporté le 5 juin 1833 au château de Vayres, enregistra les dernières volontés de la marquise Chuppin, « gigantesque au lit, malade de corps, mais saine d'esprit, mémoire et jugement, ainsi qu'il est apparu au notaire et aux témoins... »

« ... Je donne et lègue — déclara la marquise — à demoiselle Joséphine Chopitel, demoiselle de confiance près de moi, en reconnaissance de ses bons et loyaux services et de son attachement pour moi, la somme de sept mille francs, plus toute une garde-robe, tous mes châles, plus six paires de draps, vingt-quatre serviettes à l'italien, deux nappes pareilles, vingt-quatre serviettes d'office, quatre nappes de cuisine, trente-six torchons à son choix, toutes mes robes de soie, mes provisions en sucre, café, riz, la casserole d'argent cassée que j'ai fait réparer.

« Je donne et lègue encore à la dite demoiselle Joséphine Chopitel mille francs de rente viagère qui courront à compter du jour de mon décès.

« Je reconnais que tous les objets étant dans la chambre occupée par Mademoiselle Joséphine Chopitel lui appartiennent... »

Parmi ses objets se trouvait le Raphaël. Le 25 décembre 1924, la veuve Poisson et sa fille trouvaient en M. Victor Tacino un acquéreur pour le tableau. Bien vite, elles passèrent un contrat moyennant le prix de 450.000 francs et touchèrent un acompte de... 1.000 francs.

Il était entendu que la vente était subordonnée à une expertise que M. Tacino se réservait pour être certain de l'authenticité de la toile et de sa signature : un délai d'un mois lui était accordé, pour réaliser définitivement son achat ou pour rendre le tableau, si l'authenticité en était erronée ou douteuse... »

Trente jours passèrent : M. Tacino n'avait pas pris de décision ; le « Raphaël » était, dit-il parti pour Londres ; un amateur américain était en vue... Les journaux anglais parlèrent de la découverte sensationnelle... le tableau disait-il, était estimé trente mille livres, soit près de quatre millions de francs.

Et depuis les deux pauvres femmes de la rue Mademoiselle n'ont pas touché un centime ; elles n'ont plus dans leur triste logis la merveille qui en illuminait les murs.

Une Allemande qui aime trop les voyages et le bien des autres

Mlle Ida Muller, dactylo, secrétaire, a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Berlin-Mitte, sous l'inculpation de cinq vols, quatre escroqueries, plusieurs autres délits moins importants.

Mlle Ida a 28 ans. Elle est fille d'un riche entrepreneur en constructions. Ses sœurs ont toutes de bonnes situations.

Elle avait reçu une excellente éducation dans un pensionnat suisse, à Lausanne.

Après avoir terminé ses études, elle rentra chez ses parents mais les quitta presque aussitôt.

Le président : Vous a-t-on maltraitée dans votre famille ?

L'inculpée : Non, au contraire tout le monde fut très gentil. Mais je n'ai pu agir autrement. Je devais partir. Elle alla à Vienne et travailla quelque temps ; puis on la vit à Budapest, à Sofia etc.

Elle fit tous les métiers : ouvrière dans les mines de sel, laveuse de vaisselle à Bucarest, bonne d'enfant à Constantinople. Elle revint à Leipzig, fut secrétaire à la commission interalliée à Cologne, de nouveau à Vienne, fut rédactrice dans un journal de Budapest, puis de Chemnitz, infirmière à Davos, secrétaire à Berlin.

Elle avait volé... des enveloppes à en-tête, escroqué des petites sommes d'argent (en tout et pour tout 600 marks).

Avec tout cela, c'est une femme énergique qui sait travailler, qui est toujours en mouvement.

« C'est pas une criminelle, déclare le Président Unger, en annonçant le verdict, mais une personne inquiète qui ayant abandonné son milieu sans aucune raison, parcourt l'Europe et veut même aller en Afrique. Evidemment elle n'est pas normale ». Mais on la condamne tout de même à 10 mois de prison, peut-être pour lui enlever le goût de la « bougeotte », le goût de l'aventure.

Un moderne Sherlock-Holmes: Vance, expert en crimes

LA SÉRIE SANGLANTE

Grand Roman policier inédit, par S. S. VAN DYNE

Traduit et adapté de l'anglais par S. Mandel et R. Duchateau. (Suite)

RESUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

En quelques semaines, de sanglants attentats se sont succédés dans un vieil hôtel new-yorkais. Trois membres de la famille Greene: Julia, Chester, Rex ont successivement été assassinés. Leur sœur d'adoption, Ada, grièvement blessée, n'a échappé à la mort que par miracle. Philo Vance, un riche détective amateur, ami personnel de l'Attorney Markham, mène, assisté du sergent Heath, une enquête qui, jusqu'ici, n'a pas donné de résultats apparents. Tous les familiers de l'hôtel sont suspects: la cynique Sybella Greene comme le médecin de la famille, l'inquietant Dr Von Blon, et les domestiques comme la vieille Mme Greene, une hargneuse paralytique que Vance est en train d'interroger.

CHAPITRE XV (suite)

Nous regrettons, Madame — plus que vous ne le faite apparemment — que votre fils soit mort, dit Markham. Et nous sommes désolés des tracas que cette tragédie vous occasionne. Mais cela ne change rien à la nécessité où nous nous trouvons d'instruire cette affaire. Comme vous vous trouvez éveillée au moment où le crime fut commis, il est essentiel que nous vous demandions de nous fournir toutes les indications qu'il est en votre pouvoir de nous donner.

Quelles indications peut vous donner une paralytique impotente, alitée seule ici? — On voyait dans ses yeux étincelants couvrir la colère. — Mais, au fait, je m'aperçois que c'est plutôt vous qui me donnez des indications.

Markham ne releva pas cette réplique acerbe. — La nurse me dit que votre porte était restée ouverte ce matin.

— Eh pourquoi ne l'aurait-elle pas été? Faut-il donc que je sois complètement isolée du reste du monde?

— Nullement. J'essayais simplement de savoir si, par le plus grand des hasards, quelque chose de ce qui se passait dans le hall avait pu parvenir jusqu'à vos oreilles.

— Et bien, je n'ai rien entendu, si c'est là tout ce que vous désirez savoir.

Markham persistait patiemment dans son interrogatoire.

— Vous n'avez entendu personne, par exemple traverser la chambre de Miss Ada et ouvrir sa porte? — Je vous ai déjà dit que je n'avais rien entendu. Il y avait autant de méchanceté que d'énergie dans la dénégation de la vieille dame.

— Ni personne marcher dans le hall ou descendre les escaliers?

— Personne, si ce n'est ce propre à rien de Docteur et cet impossible Sproot. Mais vous attendiez donc des visites ce matin?

— Quelqu'un a tué votre fils, lui rappela froidement Markham.

— C'était probablement de sa propre faute, déclara Mrs Green. Puis elle sembla s'apitoyer un peu. Pourtant, Rex n'était pas aussi dur que les autres enfants. Mais même lui me négligeait d'une façon outragée. Elle parut peser les circonstances. Oui, conclut-elle, Rex n'a reçu qu'un juste châtement pour la façon dont il m'a traitée.

Markham indigné lui fit un salut raide et tourna les talons.

Nous nous rendîmes au salon. Le docteur Doremus y pénétra presque aussitôt et nous quitta immédiatement pour aller examiner le cadavre. Markham fit alors appeler Sibella.

Elle entra au bout d'un moment, un loulou Poméranien dans ses bras. Jamais encore je ne l'avais vue aussi pâle; dans ses yeux on lisait une expression de frayeur qui ne pouvait pas tromper. Le salut qu'elle nous adressa était dépourvu de sa gaieté habituelle.

— Cette affaire devient plutôt macabre, n'est-ce pas? observa-t-elle après avoir pris un siège.

Markham la regarda avec sympathie.

— Je ne crois pas que ce serait une mauvaise idée si vous vous en alliez pour quelque temps — chez des amis, par exemple — autant que possible, hors de notre ville.

— Oh, non. Elle eût un air de défi en secouant la tête. Je ne me sauverai pas. Si vraiment il existe quelqu'un qui veuille ma mort, il trouvera bien le moyen de m'atteindre partout où je me trouverai. — Elle regarda Markham avec une espèce de désespoir angoissé. — Je suppose que vous n'avez pas la moindre idée sur l'identité de la personne obsédée par l'idée d'exterminer les Greene?

— Non, Miss Greene, la peste soit de tout cela, mais nous ne pouvons nommer personne, répondit Vance promptement. Il peut paraître extraordinaire d'avoir à faire cet aveu, mais c'est comme ça.

— Je suppose que vous désirez savoir, si j'ai entendu la détonation reprit la jeune fille. Eh bien non, je ne l'ai pas entendue. De sorte que vous pouvez reprendre votre interrogatoire à partir de ce moment.

— Et pourtant, vous étiez dans votre chambre au moment où votre frère est mort?

— Je suis restée dans ma chambre toute la matinée dit-elle. Je n'ai franchi le seuil pour la première fois que lorsque Sproot vint nous apporter la triste nouvelle du décès de Rex. Mais le Dr Von Blon m'a renvoyée dans ma chambre et je ne l'ai plus quittée jusqu'à maintenant.

— A quelle heure le Dr. Von Blon est-il entré dans votre chambre?

Sibella esquissa un sourire malicieux dans sa direction.

— Voyons un peu. Je suis certaine que vous avez déjà posé cette même question au Dr. Von Blon, il faut donc que je fasse attention... un peu avant onze heures, dirai-je.

— Les propres paroles du Docteur! s'écria Heath soupçonneux.

— Et c'est jusqu'au moment où Sproot l'a appelé que le Dr Von Blon est resté dans votre chambre? continua Vance sans relever les paroles du sergent.

— Oh oui. Il fumait sa pipe. Mère a horreur des pipes. Alors il se glisse souvent furtivement dans ma chambre pour pouvoir y fumer en paix sa bouffarde.

— Et que faisiez-vous pendant la visite du Docteur?

— Je baignais ce féroce animal. Elle souleva le Poméranien pour mieux le faire voir à Vance. N'est-il pas mignon?

— Dans la salle de bains?

— Naturellement.

— La porte de la salle de bains était-elle fermée?

— Quant à cela, je ne pourrais vous l'affirmer. Mais c'est bien probable. Le Dr Von Blon est comme membre de la famille, et je suis parfois affreusement malhonnête avec lui.

Vance se leva.

— Je vous remercie beaucoup, Miss Greene. Nous sommes désolés d'avoir été obligés de vous déranger. Cela vous ennuiant-il de rester dans votre chambre pendant quelque temps?

— M'ennuyer? Bien au contraire! C'est à peu près le seul endroit où je me sente en sécurité.

Elle se dirigea vers le passage voûté. Si vous, découvrez quelque chose, vous me le ferez savoir n'est-ce pas? A quoi bon feindre plus longtemps? J'ai affreusement peur.

Puis, comme si elle avait eu honte de son aveu, elle descendit rapidement le hall et se dirigea vers la sortie.

Nous entendîmes Heming après Sibella. Elle était en proie à une excitation intense. Il y avait dans ses yeux étincelants le triomphe d'une prophétesse qui aurait vu ses prédictions se réaliser. Mais elle, ne put donner aucun renseignement, elle n'avait rien vu, rien entendu.

Pas plus qu'Hennig, la cuisinière ne put projeter aucune lumière sur l'assassinat de Rex. Elle n'avait pas quitté la cuisine de toute la matinée, nous dit-elle, si ce n'est pour aller au marché.

front. La balle, entrée directement de face, avait probablement dû se loger dans le cerveau moyen.

Un quart d'heure après le départ de Doremus, le capitaine Jerim et Smithin étaient descendus.

— Quel verdict, capitaine? demanda le Sergent.

— Ces traces sur le balcon ont été produites par des galoches dont les dimensions et signes distinctifs coïncident avec le patron qui Snitkin m'avait remis il y a environ quinze jours. Quant aux empreintes dans la chambre, je n'en suis pas tout à fait certain. Mais elles semblent pourtant être identiques aux autres, et la boue noire qui s'y trouve attachée est bien pareille à celle que l'on voit dehors, devant la porte française, mélangée à la neige. J'ai pris plusieurs photos, et je serai plus exactement renseigné, quand j'aurai examiné mes agrandissements au microscope.

Vance, qui s'était levé se dirigea d'un pas indolent vers le passage voûté.

— Voulez-vous me permettre de monter, un moment, Sergeant?

Heath parut mystifié. Il brûlait d'envie de demander la raison de cette requête inopinée, mais il dit simplement:

— Pour sûr, allez-y.

Quelque chose dans la façon d'être de Vance, une sorte de satisfaction liée à un empressement réprimé me disait que sa théorie se trouvait confirmée.

Il resta absent moins de cinq minutes. Quand nous le vîmes revenir, il tenait à la main une paire de galoches en tous points pareilles à celles qui avaient été trouvées dans le placard de Chester. Il les tendit au capitaine Jerim.

— Vous allez probablement trouver que ce sont là les galoches qui ont servi à faire les traces.

Aussi bien Jerim que Smithin leur firent subir un examen minutieux. Ils comparèrent les mesures, appliquèrent les patrons aux semelles; finalement,



Bredouillant, consterné, il s'élança vers Markham.

(Illustration de Rudis)

Le bruit de la détonation n'était pas parvenu jusqu'à ses oreilles, et ce fut Sproot qui l'informa du malheur arrivé. Un changement notoire s'était pourtant opéré dans l'aspect de cette femme. Ses traits, habituellement placides, semblaient dévorés par la frayeur et le ressentiment, et lorsqu'elle fut assise en face de nous, je remarquai qu'elle ne cessait de remuer nerveusement les doigts sur ses genoux.

Sur une question de Vance elle nous dit qu'Ada s'était maintenant réfugiée près d'elle, à la cuisine et elle parla de la petite avec une véritable émotion.

— Quelque chose me dit, Markham, observa Vance lorsqu'elle nous eut quittés, qu'il ne pourrait y avoir dans cette maison de protecteur meilleur pour Ada, que cette maternelle Teutonnie. Et malgré cela, ajouta-t-il il n'y aura pas de trêve à cet odieux carnage, tant que vous n'aurez pas le meurtrier sous les verrous.

Une ombre passa sur son visage. Sa bouche était cruelle. Cette dernière affaire n'est pas terminée. Le tableau final commence seulement à s'ébaucher. Et il est démoniaque, dépassant de loin toutes les horreurs de Rops ou de Dore.

Nous étions sur le point de prendre congé, lorsque le capitaine Jerim entra. C'était un homme calme, lourd, qu'on eut pu prendre pour un commerçant retors.

Vance se débarrassa de son pardessus qu'il avait déjà endossé.

— J'ai envie de rester encore un peu, pour entendre les conclusions du capitaine au sujet de ces traces de pas. V'avez, Markham, j'ai élaboré à leur sujet une théorie plutôt fantaisiste que je voudrais vérifier.

Il se passa à peine dix minutes, quand nous vîmes redescendre le Dr Doremus, qui resta encore assez longtemps pour nous dire que la mort de Rex était due à un coup de revolver 32, qui avait été déchargé à une distance d'environ un pied de

se dirigeant vers la fenêtre, le capitaine ajusta à son œil une loupe d'horloger et se mit à étudier attentivement le talon de l'une d'elles.

— Je crois que vous avez raison, convint-il. Il y a ici un endroit usé qui correspond à une denture dans les traces examinées.

Heath avait bondi et dévisageait Vance.

— Où les avez-vous découvertes?

— Tout au fond du petit placard à linge, en haut de l'escalier.

L'excitation du Sergent avait atteint son apogée. Bredouillant, consterné, il s'élança vers Markham.

— Ces deux gars de notre bureau qui avaient retourné toute la maison à la recherche du revolver, m'avaient affirmé n'avoir pas vu une seule paire de galoches dans la place et je leur avais pourtant tout spécialement recommandé d'ouvrir les yeux sur les galoches. Et voilà que M. Vance les retrouve dans un placard à linge à deux pas du hall principal en haut de l'escalier d'honneur!

— Mais, Sergeant, dit doucement Vance, les galoches n'y étaient pas, quand vos limiers se trouvaient à la recherche du revolver. Les deux fois précédentes, le moineau qui s'en était affublé avait tout le temps nécessaire pour les mettre en sécurité. Mais aujourd'hui, voyez-vous, la possibilité de les séquestrer lui ayant fait défaut, il a dû provisoirement les laisser dans le placard à linge.

— Oh c'est comme ça? Ah oui! Heath faisait entendre de vagues grognements. Bon, et le reste de l'histoire, M. Vance?

— C'est tout pour le moment. Si je savais le reste, je serais renseigné sur l'identité du franc-tireur. Mais je pourrais peut-être vous faire remarquer qu'aucun de vos sergents de ville n'a vu sortir d'ici personne de suspect.

— Grand Dieu, Vance! Markham était sur pieds. Cela veut dire que le meurtrier se trouve encore dans la maison!

— En tous cas, répartit Vance, avec phlegme,

nous sommes, je crois, en droit d'assumer qu'il s'y trouvait encore à notre arrivée.

— Mais personne n'est sorti de la maison, sauf Von Blon, lâche Heath.

Vance acquiesça. — Oh, il est tout à fait possible, Sergeant, que le meurtrier soit encore dans la maison.

Nous avions quitté depuis quelque temps l'hôtel Greene, et nous étions au Club, où Vance venait d'exposer à Markham — avec son ordinaire brio — les déductions qui l'avaient amené à la découverte des galoches dans le placard, lorsque Markham fut soudain appelé au téléphone.

Il revint bientôt avec une expression à la fois interloquée et troublée.

— C'était Swacker. Von Blon est actuellement à mon bureau. Il a quelque chose à me communiquer.

— Ah! très intéressant! commenta Vance.

Nous nous rendîmes au bureau de l'Attorney de District, et Von Blon fut introduit sans tarder.

— Il est fort possible qu'il ne s'agisse ici que d'un merle blanc, commença-t-il en guise d'apologie, après avoir pris place sur le bord d'une chaise. Mais j'avais la sensation que je devais vous informer d'une chose curieuse qui m'est arrivée ce matin. J'avais d'abord pensé en informer la police, puis il m'est venu à l'idée qu'ils pourraient se méprendre à mes paroles, et j'ai résolu de placer l'affaire sous vos yeux, afin que vous puissiez en user comme vous le jugerez à propos.

Il ne savait manifestement pas comment aborder son sujet: Markham attendait patiemment, avec un air d'indulgence polie.

— J'ai téléphoné chez les Greene dès que j'ai eu fait la... ah... découverte, continua Von Blon, toujours hésitant. Mais on m'a répondu que vous étiez rentré au bureau. Alors, je suis venu ici.

— C'est très aimable à vous, Docteur, murmura Markham.

De nouveau, Von Blon hésita, et ses manières se firent exagérément insinuantes.

— Le fait est, M. Markham, que j'ai coutume d'emporter dans ma trousse médicale, un assortiment assez complet de drogues destinées aux cas urgents.

— Aux cas urgents?

— De la strychnine, morphine, caféine, plus un assortiment de narcotiques et de stimulants. Je trouve qu'il est souvent d'un grand secours...

— Et c'est au sujet de ces drogues que vous désirez me voir?

— Indirectement... oui... Von Blon fit une pause, cherchant à arranger ses mots. Le hasard a voulu que j'aie ce matin, dans ma trousse, un tube frais de morphine soluble, ainsi que quatre tubes de strychnine.

— Et qu'est-il advenu de cet approvisionnement de drogues?

— Le fait est que morphine et strychnine ont disparu.

Markham se pencha en avant: ses yeux étaient animés d'une curiosité intense.

— Elles étaient dans ma trousse ce matin quand j'ai quitté mon bureau, expliqua Von Blon, et je n'ai fait que deux courtes visites avant d'aller chez les Greene. En rentrant chez moi, les drogues avaient disparu.

Pendant un moment, Markham scruta le Docteur du regard.

— Et vous considérez comme improbable que les drogues vous aient été dérobées au cours de vos deux autres visites?

— Absolument improbable. A aucun de ces endroits, je n'ai quitté ma trousse des yeux.

— Et chez les Greene? L'agitation de Markham croissait rapidement.

Je suis allé directement dans la chambre de Mrs Greene en emportant ma trousse. J'y suis resté environ une demi-heure. En sortant de là...

— Vous n'avez pas quitté la chambre pendant cette demi-heure?

— Non...

La suite de l'interrogatoire de Von Blon établit que la boîte qui contenait les poisons était restée sans surveillance dans le hall à partir de onze heures et jusqu'au moment où le docteur avait quitté la maison. Il était disparu trois "grains" de strychnine et six "grains" de morphine, ce qui constituait une dose mortelle de chacun de ces poisons.

Quand le docteur eut quitté le bureau, Markham regarda Vance, avec anxiété.

— Qu'en pensez-vous? demanda-t-il.

— Ça ne me plaît pas — Mais pas du tout. Vance hocha désespérément la tête. Toute l'affaire est diablement étrange. Le docteur est bien embêté et ce n'est pas la perte de ses pilules qui le préoccupe. Il appréhende quelque chose, Markham. Il y avait dans ses yeux un regard traqué, harrassé.

CHAPITRE XVI

Les deux testaments

Nous nous réunîmes le soir même, à huit heures, Heath, Markham, l'inspecteur Moran, Vance et moi-même, dans un des salons particuliers du Stuyvesant-Club. Les journaux avaient fait des comptes-rendus mélo-dramatiques du meurtre de Rex Greene et l'émotion était considérable en ville. — Nous étions tous angoissés, et ceux qui étaient officiellement chargés de l'enquête semblaient particulièrement déprimés et comme harcelés.

Markham avait obtenu une copie du testament du vieux Tobias Greene et de celui de sa veuve et il les avait sur lui. Mais il voulait savoir auparavant si l'un de nous avait appris quelque fait nouveau.

Le sergent Heath dut avouer que le relevé des empreintes digitales n'avait donné aucun résultat. Il nous fit savoir d'autre part que l'installation d'une policière, O'Brien, en remplacement de l'ancienne nurse, n'avait comporté aucune espèce de difficulté. Mrs O'Brien avait été tout particulièrement chargée de surveiller les galoches de Chester qui avaient été remises soigneusement à la place où Vance les avait découvertes le matin même. Elle devait nous téléphoner si elles disparaissaient à nouveau.

Lorsque nous eûmes appris ces menus faits et après que Vance eût insisté sur l'extraordinaire sang-froid que le criminel avait déployé ce matin là en volant les poisons moins d'une heure après avoir assassiné Rex. Markham consentit à extraire de sa poche quelques feuilles de papier timbré couverts d'un texte très serré tapé à la machine. Il les posa devant lui sur la table et les lissa de la main.

— Il n'est pas nécessaire de lire le tout mot à mot dit-il. Je les ai étudiés minutieusement, et je peux vous résumer brièvement ce qu'ils contiennent. Il prit la première feuille et l'approcha de la lumière. Le dernier testament de Tobias Greene, déposé moins d'un an avant sa mort, institue, comme vous le savez, toute la famille légataire universelle, à charge pour eux de maintenir la propriété intacte et d'y résider pendant vingt-cinq ans. Une fois ce délai écoulé, ils peuvent la vendre ou en disposer de toute autre façon à leur gré. Je dois insister sur le fait que la clause domiciliaire est particulièrement stricte: les légataires sont absolument obligés de vivre dans la maison Greene. Ils ont la faculté de voyager, mais leurs absences ne doivent pas dépasser trois mois dans chaque année respective.

— Quelles sont les prévisions faites en cas de mariage de l'un d'eux ? demanda l'inspecteur.

— Le mariage d'un quelconque des légataires n'influe en rien les restrictions du testament. Au cas où un Greene se marierait, il ou elle devrait quand même continuer à résider dans la propriété pendant les vingt-cinq ans stipulés. Le mari ou la femme pourraient, bien entendu, partager sa résidence. S'il y avait deux enfants, le testament prévoit l'érection de deux petites dépendances donnant sur la 32^e rue... Il n'a été fait qu'une seule exception à ces conditions : Si Ada se mariait, elle aurait la faculté de vivre où bon lui semblerait, sans pour cela être privée de sa part d'héritage. Cela s'explique par le fait qu'Ada, n'étant pas une fille de Tobias, ne peut par conséquent pas continuer la lignée des Greene.

— Quelles sont les sanctions prévues par la clause domiciliaire du testament ? C'était toujours l'inspecteur qui parlait.

— Une seule sanction : celui ou celle qui enfreindrait ces conditions, serait déshérité.

— Quel vieil oiseau inflexible, murmura Vance. Mais le côté important du testament, c'est si je ne me trompe, la façon dont a été distribué l'argent. Comment a-t-il été partagé ?

(à suivre).

BONNE ANNÉE !

Un cadeau original...

Offrez à vos amis
un Abonnement à
DÉTECTIVE

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger tarif A.	65. »	33. »
Etranger tarif B.	75. »	39. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :
Direction du journal **DÉTECTIVE**
35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRE 32-11
Compte Chèque Postal N° 1298-37
Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception.

RIEN QUE LA VÉRITÉ

INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY
34 Rue La Bruyère PARIS
Telephone 18518
TRUDAINE 15391

Columbia
Couesnon et C°
paris

Columbia en vente partout

disques phonos

Agents Généraux: COUESNON & C° 94, Rue d'Angoulême, PARIS

AU
LOUVRE
PARIS

La grande quinzaine
de mise en
VENTE ANNUELLE
DE
BLANC

aura lieu
du 9 au
23 Janvier 1929

■

QUALITÉS INCOMPARABLES
PRIX AU-DESSOUS DES COURS

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

Voici la liste des livres offerts en primes gratuites aux 5.000 premiers abonnés de DÉTECTIVE

GASTON LEROUX
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET
L'Étrange
Monsieur de Lorgemont
(en réimpression)

KRIJANOVSKAIA
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE
L'Homme qui volait le Gulf-Stream
(en réimpression)

L'Éveilleur de Volcans

A. W. MASON
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER
Iggins & C° détectives

HENRI CLÉRY
Naïlé Hanoum, capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE
Le Secret de la Marquise
Une Mission Secrète

ALBERT-JEAN
La Proie de l'Homme

LIBRAIRIE GALLIMARD
Chaque volume, couverture illustrée... 8 fr.

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 9101 : Classes primaires compl., certificat d'études, brevets, C. A. P., professorats, inspection primaire.

Broch. 9111 : Classes secondaires compl., baccalaur., licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 9114 : Carrières administratives.

Broch. : 9124 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 9129 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contre-maître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, droit, chimie, agriculture coloniale.

Broch. 9139 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondantier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 9146 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto.

Broch. 9153 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 9161 : Marine marchande.

Broch. 9168 : Solfège, piano, violon, flûte, accordéon, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 9176 : Arts du dessin (caricature, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de modes, anatomie artistique, peinture, pastel, décoration publicitaire, gravure, aquarelle, métiers d'art, professorats de dessin).

Broch. 9179 : Les métiers de la Coupe et de la Couture (petite main, seconde main, première main, vendeuse, vendeuse retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. 9190 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration, secrétariats).

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59 bd Exelmans, Paris (16^e) votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

St^e Anonyme des Publications ZED
CAPITAL 700.000 FR.
R. C. Seine N° 425-070
35, rue Madame — PARIS VI^e

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

L'arme du crime



Le Captain W. E. Hogue examine le couteau dont un monstrueux assassin se servit pour trancher la gorge d'un petit enfant

(Lire, page 11, la dépêche de notre correspondant particulier de New-York)